



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité spécial sur l'Afghanistan

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 009

Le lundi 11 avril 2022

Président : M. Sukh Dhaliwal



Comité spécial sur l'Afghanistan

Le lundi 11 avril 2022

• (1535)

[Traduction]

Le président (M. Sukh Dhaliwal (Surrey—Newton, Lib.)): Nous avons le quorum. Bienvenue à tous, de la Colombie-Britannique. Il est particulièrement agréable de voir que l'honorable Erin O'Toole est avec nous au sein du Comité.

Bienvenue, monsieur O'Toole.

La séance est ouverte. Bienvenue à la neuvième réunion du Comité spécial sur l'Afghanistan de la Chambre des communes, conformément à l'ordre de la Chambre du 8 décembre 2021. La réunion d'aujourd'hui se déroule dans un format hybride, conformément à l'ordre de la Chambre du 25 novembre 2021.

J'aimerais rappeler à toutes les personnes présentes dans la salle de suivre les recommandations des autorités de santé publique, ainsi que la directive du Bureau de régie interne du 19 octobre 2021, afin d'assurer la santé et la sécurité de chacun.

Si vous éprouvez des difficultés techniques, veuillez m'en informer, car nous devons peut-être suspendre la séance pendant quelques minutes afin de nous assurer que tous les membres du Comité sont en mesure de participer pleinement à la réunion.

J'aimerais également informer les témoins que l'interprétation est offerte par l'entremise de l'icône du globe terrestre au bas de leur écran, où ils peuvent sélectionner la langue de leur choix. En raison du bilinguisme, le français et l'anglais sont offerts simultanément.

Maintenant, au nom des membres du Comité, j'aimerais accueillir nos témoins d'aujourd'hui.

Dans le premier groupe de témoins, nous accueillons d'anciens interprètes des Forces armées canadiennes, à savoir M. Ghulam Faizi, M. Hameed Khan et M. Ahmad Shoaib. J'espère avoir prononcé vos noms correctement.

Les témoins auront exactement cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire. Veuillez respecter le temps imparti, afin que les membres du Comité puissent avoir le plus de temps possible pour vous poser des questions.

La parole est maintenant à M. Faizi. Il a cinq minutes.

M. Ghulam Faizi (ancien interprète, Forces armées canadiennes, à titre personnel): Je vous remercie, monsieur le président.

Je vous remercie, honorables députés et invités, de me donner l'occasion de comparaître devant le Comité spécial sur l'Afghanistan.

Le gouvernement fédéral — et surtout IRCC — devrait cesser de se livrer à des jeux politiques avec nous, car c'est une question de vie ou de mort pour nos parents et nos frères et sœurs.

Nous représentons un grand groupe d'anciens interprètes qui ont contribué à assurer la sécurité des soldats canadiens pendant de nombreuses années en Afghanistan.

Permettez-moi de vous donner une idée de la situation difficile dans laquelle se retrouve la famille d'un interprète qui a soutenu la mission canadienne en Afghanistan. En ce mois du ramadan, nos familles jeûnent et se cachent du gouvernement taliban et de ses partisans. Voilà ce que vivent nos familles en Afghanistan. Par exemple, les talibans ont fait une descente dans la maison de l'un de nos anciens interprètes. Son frère a brûlé tous les documents, et il n'a pu envoyer qu'un seul de ses frères au Pakistan. Il m'a dit qu'il ne peut pas se permettre d'envoyer tous les membres de sa famille au Pakistan en même temps et de les réinstaller là-bas. Les membres de sa famille vivent donc toujours en Afghanistan et ils ne savent pas ce qu'il adviendra d'eux d'un jour à l'autre. Ils doivent constamment changer d'endroit.

Nous avons participé à des dizaines de réunions avec les représentants d'IRCC. Chaque semaine, nous espérons obtenir des résultats positifs. Pourquoi ne pas attribuer 10 numéros de dossier ou plus par semaine aux dossiers des membres de nos familles? Pourquoi ne pas envoyer 15 dossiers par semaine au bureau d'Abu Dhabi pour qu'une décision définitive soit rendue? C'est plutôt le contraire qui semble se produire. Nous posons les mêmes questions chaque semaine, et soit nous recevons des réponses négatives, soit les représentants nous disent qu'ils tentent toujours de trouver des réponses à ces questions.

Je vais vous donner un exemple de certaines de ces questions.

Nous voulons qu'IRCC inclue quatre ou cinq membres de la famille qui ont quitté l'Afghanistan avant le 22 juillet 2021. Dans la politique publique actuelle qui vise la famille élargie, le statut de ces quatre ou cinq membres de la famille dans leur pays est temporaire, et ces gens pourraient être renvoyés en Afghanistan, mais IRCC n'est pas disposé à faire cela.

En outre, IRCC doit cesser d'appliquer des politiques « deux poids deux mesures ». Pourquoi est-ce que je les qualifie de « deux poids deux mesures »? Parce qu'IRCC offre le programme PAR — le Programme d'aide à la réinstallation — d'une durée d'un an aux demandeurs dans le cadre des mesures spéciales en matière d'immigration, mais le ministère a récemment apporté des modifications en ce qui concerne les familles. En effet, le site Web indique que nos familles élargies ne seront pas couvertes par le programme PAR pendant un an lorsqu'elles viendront au Canada.

Comment puis-je louer un logement pour mes parents et mes frères et sœurs pour la première année ou les soutenir adéquatement? Comment pourrait le faire un autre ancien interprète canadien? Aucun des membres de nos familles n'aura un emploi de subsistance à son arrivée au Canada.

Le ministre de l'Immigration nous a directement fait des promesses, et nous voulons qu'il les tienne. Nous voulons qu'il traite le reste des demandes et qu'il attribue des numéros de dossier aux demandes qui attendent dans son bureau depuis plus de trois mois. Il nous a dit personnellement que le ministère vérifiait le traitement des demandes et qu'il s'assurait, à l'aide de son équipe, que des numéros de dossier soient attribués à nos demandes d'ici deux semaines. Toutefois, les demandes de plus de 65 personnes sont toujours en suspens ou n'ont pas encore reçu un numéro de dossier.

Deuxièmement, il nous a également promis que le premier groupe des membres de nos familles élargies arriverait au cours du premier trimestre de 2022. Nous voulons qu'il tienne cette promesse, car aucun membre de nos familles n'arrive dans le cadre de la politique actuelle. Nous voulons qu'il inclue ces quatre ou cinq membres de la famille. Il s'agit également de nos familles dans des pays tiers, car elles y vivent temporairement et seront ultérieurement expulsées.

• (1540)

Nous voulons que le ministre en fasse davantage et qu'il parle à la délégation pakistanaise pour qu'elle fournisse à nos familles un document de voyage unique ou qu'elle leur fournisse des laissez-passer pour qu'elles puissent se rendre au Pakistan sans passeport, car cela nous cause des difficultés.

Nous voulons que le ministre discute avec le gouvernement du Qatar pour obtenir des vols nolisés de l'aéroport de Kaboul vers Doha ou les Émirats arabes unis, car le Qatar contrôle actuellement les aéroports en Afghanistan. Nous voulons lui demander de fournir à nos familles le même genre de services que ceux fournis dans le même programme. Nous voulons qu'il tienne ses promesses et qu'il respecte ses obligations morales.

Je vous remercie.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Faizi.

La parole est maintenant à M. Khan.

Monsieur Khan, vous avez cinq minutes.

M. Hameed Khan (ancien interprète, Forces armées canadiennes, à titre personnel): Je vous remercie, monsieur le président et membres du Comité spécial sur l'Afghanistan, de nous donner l'occasion de venir ici pour discuter des problèmes que nous avons avec IRCC et le gouvernement du Canada.

J'aimerais d'abord parler de la chute de Kaboul, qui a été une tragédie épouvantable pour nous tous. Lorsque nous avons regardé ce moment à la télévision, nous avons vu s'éteindre notre dernier espoir. Nous avons perdu. Nous n'avons pas réussi à bâtir une société où la liberté et les droits des femmes sont respectés, où chacun a la possibilité d'être ce qu'il veut, où les rêves de la jeune génération sont visibles et où les minorités ont une voix. Cette douleur nous suivra toujours, car nous avons tant d'espoirs et nous nous sommes battus côte à côte avec les Forces canadiennes pour ces idéaux. Nous étions leurs yeux et leurs oreilles sur le terrain. Un grand nombre de nos frères et sœurs sont morts au cours de ces années; certains sur la ligne de front avec les soldats canadiens et d'autres assassinés par les talibans après leur service.

La chute de Kaboul a été une tragédie épouvantable pour nous tous. Cette tragédie a mis toutes nos familles en danger. C'est un risque auquel aucune de nos familles n'a pris part, mais elles sont

maintenant en danger à cause de notre relation durable avec les Forces armées canadiennes et sa mission civile en Afghanistan.

Regardez-nous maintenant. Nous sommes ici pour vous parler d'une situation de vie ou de mort. Nous demandons à la population canadienne, aux législateurs, aux parlementaires et aux représentants du gouvernement de nous écouter. Nous leur demandons d'écouter nos préoccupations et nos appels à l'aide. Nous avons désespérément besoin de sauver nos familles. Les membres de nos familles se cachent tous, d'une manière ou d'une autre, en passant d'une maison à l'autre. Ils sont pourchassés. Leurs maisons sont fouillées. C'est une situation alarmante.

La plupart des membres de nos familles souffrent de la faim. Nous vivons tous dans la crainte qu'ils vivent leur dernier jour. Nous sommes dans cette situation à cause de notre relation durable avec le Canada. Aucune de nos familles ne mérite cela.

Les talibans ont assassiné toute personne jugée coupable de trahison. La situation ne fait que s'aggraver, car les talibans fouillent les maisons des membres présumés des familles des personnes qui ont travaillé avec les forces de l'OTAN ou de la FIAS. De nombreuses personnes ont brûlé les documents qui établissent un lien entre nos familles et le Canada. Les comptes rendus de première main font état d'une situation déplorable. Les gens meurent de faim, car on vole leurs objets de valeur. Les talibans agressent physiquement non seulement les hommes, mais aussi les femmes qui font partie de la famille d'anciens interprètes.

Ce sont des histoires vraies. Je connais personnellement deux anciens interprètes qui sont en Colombie-Britannique. Nous sommes très proches. Les talibans sont entrés dans leur maison et ont pris leurs objets de valeur, leurs voitures et leurs motos. Ils n'ont eu aucune pitié pour les hommes et les femmes, et ils ont agressé ces dernières, du jamais vu dans la société afghane.

Les talibans justifient la redistribution des richesses et des objets de valeur des anciens interprètes et des personnes qui ont travaillé avec les forces de l'OTAN et de la FIAS, car ils affirment que cet argent et ces biens ont été obtenus par des moyens illégaux, et comme ils combattent le djihad, ces biens peuvent être pris par la force.

Nous recevons des appels téléphoniques d'anciens interprètes. Ils nous supplient de les aider, car nous sommes leurs représentants. Ils nous demandent de sauver leurs familles. Nous devons, bien sûr, leur répondre que nous ne pouvons sauver personne, car nous n'avons aucun pouvoir à cet égard.

Nous demandons donc à notre premier ministre, au ministre d'IRCC et aux honorables parlementaires de nous aider dans cette situation. Nous faisons ce que nous pouvons avec de multiples manifestations. Nous avons organisé deux grèves de la faim. Nous avons fourni à IRCC des listes consolidées contenant les noms des membres de nos familles et des renseignements sur eux. Nous avons soumis les documents nécessaires lorsque le gouvernement a ouvert le portail Web pour nos familles le 9 décembre 2021.

Jusqu'à présent, nous avons participé à 29 réunions avec les représentants d'IRCC. Je vais vous parler de ce que nous avons obtenu jusqu'à présent. Cela ne prendra qu'une minute de plus, je vous le promets, et je conclurai ensuite ma déclaration.

Qu'avons-nous obtenu? Nous avons obtenu la promesse d'un traitement urgent, la promesse de faire venir des familles au Canada à partir du premier trimestre de 2022, la promesse d'attribuer des numéros de dossier et la promesse de travailler avec des pays tiers pour faire venir nos familles au Canada en toute sécurité.

Des promesses, voilà tout ce que nous avons obtenu.

• (1545)

Aucune famille n'est arrivée. Aucun membre de nos familles n'est arrivé. Soixante-cinq pour cent...

Le président: Monsieur Khan, votre temps est écoulé.

Je suis désolé de vous interrompre.

Si vous pouvez terminer en 15 secondes, je donnerai ensuite la parole à l'intervenant suivant.

M. Hameed Khan: D'accord.

Cela me convient.

Je vous remercie.

Nous avons formulé les quatre demandes suivantes:

Premièrement, il faut attribuer tous les numéros de dossier restants dans un délai d'un mois. Bien entendu, il peut y avoir des exceptions.

Deuxièmement, préciser des échéances pour ce processus.

Troisièmement, offrir un passage libre.

Quatrièmement, fournir de l'aide aux personnes qui se rendent au Pakistan ou qui s'y trouvent déjà, notamment en matière d'emploi et de soutien financier.

Je vous remercie beaucoup.

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Khan.

La parole est maintenant à M. Ahmad Shoaib.

Monsieur Shoaib, vous avez la parole. Vous avez cinq minutes.

M. Ahmad Shoaib (ancien interprète, Forces armées canadiennes, à titre personnel): Je vous remercie beaucoup.

Je vous remercie de nous avoir accueillis ici aujourd'hui.

Je vous remercie de nous accorder du temps et de nous écouter vous parler de nos peines, de notre chagrin et de nos difficultés.

Je vous remercie beaucoup d'avoir mis sur pied le Comité spécial sur l'Afghanistan pour étudier la situation des familles élargies des interprètes et les promesses trompeuses faites par IRCC.

Ce qui nous a amenés devant votre comité spécial sur l'Afghanistan, c'est la question de la vie et de la mort de nos proches, la question de la vie et de la mort de nos frères et sœurs, les personnes qui nous ont aidés à être en première ligne pour soutenir la mission canadienne, pour travailler, pour rester là et pour rester forts. Aujourd'hui, ces gens sont en Afghanistan, et nous sommes impuissants.

Nous, les anciens interprètes, étions sous contrat avec les Forces canadiennes et le gouvernement canadien lorsque nous étions en première ligne pour soutenir la mission canadienne en Afghanistan. Les interprètes afghans qui étaient autrefois des héros pour le gouvernement du Canada ne valent plus rien aujourd'hui parce qu'ils

sont stressés, déprimés, paniqués et mentalement instables, car la vie des membres de leur famille et de leurs proches est menacée.

Nous avons traversé les moments les plus difficiles de notre vie. Nous évoquerons la souffrance des familles en guise d'exemple. Je vais utiliser l'exemple de ma famille. La situation de ma famille représente celle de 300 autres familles.

Ma famille a été exilée et expulsée de notre province, et tout ce qu'elle possédait a été confisqué par les talibans. Notre maison a été détruite par les talibans. Le plus gros problème auquel nous faisons face, c'est que nous ne pouvons pas retourner dans notre province. Depuis que les talibans ont pris le pouvoir, les membres de ma famille sont en fuite pour rester en sécurité et en vie. C'est l'une de nos principales préoccupations. Nous avons soulevé ce point précis avec IRCC dès le premier jour, et il y a plus de sept mois que nous avons commencé cette mission ou cette bataille pour nos familles.

C'est une question de vie ou de mort. Ce n'est pas une question de rémunération pour un travail effectué. Nous voulons que les membres de nos familles soient évacués vers un pays tiers pour nous assurer qu'ils sont en sécurité et qu'ils ne deviennent pas les victimes de notre relation durable avec le gouvernement canadien.

Cela fait des mois que nous sommes en communication directe avec IRCC pour exposer nos problèmes et les difficultés éprouvées par nos familles pour survivre. Nous avons raconté aux représentants d'IRCC la sombre réalité et les périls vécus par nos familles. Ils prennent des notes et ils nous répondent qu'ils nous rappelleront plus tard à ce sujet. Nous avons encore des dizaines de questions sans réponse. Soixante-cinq pour cent des membres de la famille élargie de nos anciens interprètes attendent toujours. Cela fait beaucoup de personnes qui attendent de recevoir un numéro IUC et un numéro de dossier, mais IRCC nous pousse à obtenir des passeports. Cela signifie que nous devons divulguer nos renseignements, ce qui permet aux talibans de reconnaître qui nous sommes. Nous devons nous rendre là-bas pour obtenir des passeports et d'autres documents requis, mais une telle action n'est pas sans danger pour nos familles.

• (1550)

Nous avons beaucoup de problèmes. Le principal problème est que l'été est maintenant à nos portes. Nous avons gentiment dit à IRCC, il y a des mois de cela, que l'été arrivait. Nous avons connu les difficultés qu'ont éprouvées tous ceux qui ont soutenu le gouvernement et les forces de l'OTAN et de la FIAS en Afghanistan. Maintenant que l'été est là, nos familles éprouvent des difficultés. Nous les avons avertis il y a des mois de cela. Qui va en assumer la responsabilité?

Si être humain est important, pourquoi poussons-nous nos familles...

• (1555)

Le président: Bonjour, pouvez-vous m'entendre, monsieur Shoaib?

Vous êtes déjà rendu à six minutes.

M. Ahmad Shoaib: Oui.

Le président: Je suis désolé. Je vais devoir vous demander de vous arrêter là.

Lorsque les membres vous poseront des questions, vous pourrez aborder ce sujet.

Je regrette de devoir vous interrompre. C'est la raison pour laquelle nous devons respecter le délai imparti de cinq minutes. Je suis vraiment désolé.

Merci.

M. Ahmad Shoaib: Merci.

Le président: Nous allons maintenant entamer une série de questions.

Avant de commencer, je veux rappeler à tous les honorables sénateurs que si vous n'êtes pas à la caméra, alors vous n'êtes pas considérés comme étant présents comme si vous étiez à votre siège dans la salle. Nous avons encore le quorum, mais je demanderais à ce que tous les membres prêtent attention à cela. Merci.

Je vais maintenant céder la parole à Jasraj Singh Hallan, pour six minutes.

La parole est à vous, s'il vous plaît.

M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être ici.

D'abord et avant tout, je vous remercie d'avoir servi le Canada et d'avoir défendu votre cause, non seulement au nom de votre famille, mais aussi au nom d'autres familles qui sont coincées dans cette échappatoire et ce fouillis bureaucratique dans lequel elles sont prises aujourd'hui.

Je tiens également à dire à quel point j'ai été heureux de vous rencontrer sur la Colline du Parlement lorsque vous faisiez tous une grève de la faim. Vous le faisiez tous à cause de l'échec total du gouvernement libéral à répondre à vos préoccupations.

Monsieur Faizi, quand vous prononciez un discours sur la Colline, vous m'avez montré et vous avez dit que le ministre de l'Immigration avait fait des remarques insensibles à l'égard des membres de votre famille et d'autres personnes, à savoir qu'il a laissé entendre qu'ils constituaient une menace pour la sécurité, d'après ce que vous avez dit sur la Colline. J'ai demandé au ministre de présenter des excuses à ce sujet à deux reprises. Il a refusé de le faire. Le ministre a-t-il communiqué avec vous de quelque façon que ce soit?

J'ai également mentionné qu'il a rencontré vos familles à maintes reprises, mais toujours sans réponse. A-t-il communiqué avec elles de quelque manière que ce soit pour s'excuser pour les propos insensibles qu'il a tenus?

M. Ghulam Faizi: Merci, monsieur Hallan.

Non, il n'a pas communiqué avec nous, et nous attendons toujours de le rencontrer parce que nous avons demandé une réunion. Le ministère nous a dit qu'il essaierait de trouver une place à la mi-juin. Nous attendons toujours.

M. Jasraj Singh Hallan: J'espère qu'il entendra vos préoccupations et s'excusera pour les remarques insensibles qu'il a formulées.

Même à mon bureau, nous entendons de nombreuses préoccupations à propos du fait que les gens n'obtiennent pas de numéros de référence après avoir présenté une demande à ce programme spécial.

Y a-t-il des familles dont vous avez connaissance, monsieur Faizi ou monsieur Shoaib, qui ont leur IUC ou tout autre type de numéro de référence maintenant?

M. Ghulam Faizi: Nous n'avons reçu aucun IUC ou numéro de dossier G après l'arrivée de la demande au bureau d'IRCC le 10 janvier. On a complètement arrêté de remettre des IUC ou des numéros de dossier G après cela. Avant, nous avions environ 34 ou 35 personnes d'avance.

M. Jasraj Singh Hallan: Comme vous n'avez pas de numéros de référence, je suis sûr que beaucoup d'entre eux n'ont même pas reçu de données biométriques.

Avez-vous entendu dire qu'ils ont reçu des lettres biométriques ou quelque chose de ce genre?

M. Ahmad Shoaib: En fait, notre principal problème est d'obtenir le numéro d'IUC et le numéro de dossier G. Si nous n'avons pas le numéro d'IUC et le numéro de dossier G, cela signifie que nous ne sommes pas dans le système, alors nous ne pouvons pas aller plus loin.

Notre première demande est nos numéros d'IUC et les numéros de dossier G.

M. Jasraj Singh Hallan: Selon vous, combien de temps a-t-il fallu pour obtenir ces numéros d'IUC? Quand ont-ils fait leur demande?

M. Ahmad Shoaib: Je suis un exemple pour le reste des interprètes. Cela fait 129 jours que j'attends de recevoir mon numéro d'IUC et mon numéro de dossier G, et ma famille vit le moment le plus difficile de sa vie.

M. Jasraj Singh Hallan: Dans les témoignages, on nous a dit que vous avez rencontré le bureau du ministre 28 ou 29 fois depuis octobre 2021. J'ai rencontré des interprètes ici à Calgary depuis avant le déclenchement d'une élection pour des raisons égoïstes.

L'un d'entre vous a-t-il vu quelques-unes des promesses faites lors de certaines de ces réunions ou certaines de ses demandes se concrétiser?

M. Ahmad Shoaib: Les promesses qui ont été faites concernant l'évacuation de nos familles étaient trompeuses. Aucune de ces promesses n'a reçu...

• (1600)

M. Jasraj Singh Hallan: Quelles étaient certaines de ces promesses?

M. Ahmad Shoaib: Allez-y.

M. Ghulam Faizi: Par exemple, au début, nous avons expliqué à IRCC que certaines de nos familles ont des passeports afghans, mais pas toutes, et que certaines ont des certificats de naissance, mais pas toutes, parce que nous ne pensions pas que le gouvernement de l'Afghanistan tomberait.

On leur a dit: « Vous n'avez pas besoin de passeports », puis lors de la dernière réunion, après la grève de la faim que nous avons menée sur la Colline du Parlement, on nous a dit: « Si vous le pouvez, vous devriez obtenir des passeports, car sans passeport pour aller au Pakistan ou dans un autre pays, il nous sera difficile de vous sortir de là ».

Nous leur avons dit que vous, IRCC, nous aviez promis, ainsi qu'au public, que si un numéro de dossier ou un demandeur parvenait à se rendre dans un pays tiers, il devrait alors communiquer avec IRCC, qui l'aiderait à sortir de ce pays. Si vous vous rendez chez les talibans et demandez un passeport familial, les premières questions qu'ils vous posent sont les suivantes: « Pourquoi avez-vous besoin d'un passeport pour chaque membre de votre famille? Pour qui avez-vous travaillé? Avez-vous eu des liens avec des membres étrangers de l'OTAN? ». Ils commencent à vous cibler et à enquêter sur vous.

C'est un exemple parmi d'autres.

M. Jasraj Singh Hallan: Monsieur Shoaib, vous avez mentionné qu'il y a de nombreuses questions sans réponse. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur quelles étaient ces questions sans réponse?

M. Ahmad Shoaib: Tout d'abord, nous ne cessons de demander des numéros d'IUC, et ils nous répondent: « Nous vous reviendrons là-dessus ». À la dernière réunion, ils nous ont dit qu'avant la fin du mois de mai, nous recevions nos réponses ou nos numéros d'IUC, ou que les demandes seraient retournées, quel que soit le cas...

Le président: Merci beaucoup, monsieur Hallan. Vos six minutes sont écoulées.

Je veux juste rappeler aux députés et aux témoins que je leur serais reconnaissant d'adresser leurs remarques par l'entremise de la présidence, mais je suis un peu indulgent à cet égard. Cela ne me pose pas de problème dans la mesure où la personne à qui la question s'adresse est la seule qui y réponde. Je vous remercie.

Maintenant, je vais céder la parole à l'honorable députée Pam Damoff, s'il vous plaît, pour six minutes.

Mme Pam Damoff (Oakville-Nord—Burlington, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

À nos témoins ici aujourd'hui, je tiens à vous remercier du fond du coeur d'avoir servi le Canada. Nous n'aurions pas pu faire ce que nous avons fait en Afghanistan sans votre dévouement, alors je tiens à le souligner.

Je suis née et j'ai grandi au Canada. Toute ma famille est ici avec moi. Je ne peux pas imaginer les souffrances et l'incertitude que vous éprouvez à l'heure actuelle. Je ne vais même pas prétendre comprendre ce que vous vivez, car je suis loin de connaître les déchirements que vous vivez.

Monsieur Faizi, vous avez mentionné que ce ne sont pas tous les membres de votre famille qui avaient les moyens de se rendre au Pakistan. J'ai une question à ce sujet, car nous avons reçu des témoins qui ont parlé des défis auxquels ils se sont heurtés pour quitter l'Afghanistan et se rendre au Pakistan. Je me demande si vous pouvez clarifier cela. Est-ce strictement une question d'argent, ou y a-t-il des problèmes avec le gouvernement pakistanais et des exigences à respecter pour entrer au Pakistan? J'essaie de clarifier ce que nous pouvons faire pour aider ces gens à entrer au Pakistan.

M. Ghulam Faizi: Merci.

Cette question comporte trois volets. Je peux vous expliquer. Premièrement, il y a bel et bien un problème financier, ainsi que les documents exigés par le Pakistan. Par exemple, pour entrer au Pakistan, vous devez obtenir un visa pakistanais en Afghanistan.

Dans un premier temps, vous devez avoir un passeport afghan, qui est exigé si vous voulez faire une demande de visa pakistanais.

Si vous voulez faire une demande pour obtenir un visa pakistanais, ce n'est plus une procédure habituelle ou normale. Vous devez embaucher quelqu'un, une tierce personne, pour vous acheter un visa pakistanais. Un visa pakistanais peut coûter de 300 à 900 \$ par personne, ce qui représente beaucoup d'argent.

Le troisième problème est au moment de traverser la frontière pour entrer au Pakistan. Nous interrogeons IRCC à propos de 10 à 12 familles qui sont déjà à Islamabad. Nous avons fourni une liste complète à IRCC, avec qui nous communiquons chaque semaine. Des membres de ces familles sont déjà au Pakistan. Leurs visas pakistanais sont sur le point d'expirer et ils doivent retourner en Afghanistan.

La réponse d'IRCC est la suivante: « Non, vous n'êtes pas obligés de retourner en Afghanistan, mais nous tenterons de vous faire des arrangements avec l'OIM. » Cela fait presque deux ou trois mois, et aucun arrangement n'a été pris pour aider ces familles. Entrer au Pakistan comporte de multiples problèmes.

• (1605)

Mme Pam Damoff: Je crois que M. Khan parlait de la question du passeport. Le passeport est en fait nécessaire pour entrer au Pakistan. Le gouvernement canadien n'exige pas de passeport pour entrer au Canada. Si vous pouviez venir directement ici, vous n'en auriez pas besoin. C'est pour entrer dans le pays tiers, n'est-ce pas?

M. Ghulam Faizi: C'est là où nous avons demandé à IRCC de fournir des laissez-passer empruntés, ou de parler à la délégation pakistanaise. Ils ont fourni des laissez-passer empruntés dans le passé et, dans ce cas-ci, nous n'avons pas besoin de passeport. Nous pouvons nous rendre au Pakistan avec des laissez-passer empruntés.

Mme Pam Damoff: Mais ce n'est pas de notre ressort, n'est-ce pas? Nous pouvons essayer de parler aux autorités pakistanaises, mais si elles décident de ne pas fournir les documents demandés, nous n'y pouvons rien. Nous dépendons d'autres gouvernements pour faire venir vos familles au Canada — je pense que c'est le but que nous tentons tous d'atteindre. J'essaie de trouver des solutions que le Canada peut mettre en place directement, sans passer par d'autres pays...

Savez-vous si des membres de votre famille ont réussi à se rendre dans d'autres pays que le Canada?

M. Ghulam Faizi: Seulement deux membres de ma famille ont réussi à se rendre au Pakistan. Les autres sont toujours coincés en Afghanistan; ils se déplacent continuellement.

Vous avez dit que ce n'était pas de votre ressort. C'est aussi ce qu'IRCC nous répète sans cesse, mais qu'en est-il des IUC et des numéros de dossier G, qui sont assignés par IRCC?

Mme Pam Damoff: Oui, absolument.

M. Ghulam Faizi: Si le ministère assignait un seul numéro de dossier par jour, au moins nous aurions cinq numéros de dossier à la fin de la semaine.

Mme Pam Damoff: Oui.

Monsieur Khan, vous avez dit qu'aucun membre de la famille n'était arrivé au Canada. À titre de précision, parlez-vous de votre propre famille ou de l'ensemble des familles des interprètes afghans?

M. Hameed Khan: Merci.

Je veux dire qu'aucune des 5 000 places réservées aux familles des interprètes étrangers n'a été accordée. Aucune famille n'est arrivée au Canada à ce jour, et aucun membre d'une famille n'a reçu de visa ou un autre document de ce genre.

Mme Pam Damoff: On parle des membres de la famille élargie, n'est-ce pas? Je crois que le programme a été étendu à la famille élargie; ce n'est pas seulement la famille immédiate.

M. Hameed Khan: Dans certains cas, les conjoints et les enfants sont aussi inclus, mais IRCC nous a demandé de nous en tenir strictement aux frères et sœurs et aux parents.

Mme Pam Damoff: D'accord, mais ce n'est pas toujours le cas quand on essaie de faire venir des membres de la famille au Canada.

Nous avons certainement du pain sur la planche.

Mon temps de parole tire à sa fin, monsieur le président. Il ne me reste que 15 secondes.

Je vais conclure en disant aux témoins que nous les entendons. Notre comité produira un rapport. Je vous remercie encore une fois avec effusion pour le service que vous avez rendu au Canada.

Le président: Merci beaucoup, madame Damoff.

Nous passons maintenant à mon ami du Bloc québécois, l'honorable député Alexis Brunelle-Duceppe. La parole est à vous pour six minutes.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Je vous remercie, monsieur le président.

Je vous remercie, messieurs Faizi, Khan et Shoaib, du service que vous avez rendu au Canada. Comme l'a dit ma collègue précédemment, nous ne pouvons pas imaginer ce que vous avez vécu. Par contre, nous pouvons être solidaires. C'est exactement pour cela que vous participez aujourd'hui à cette rencontre importante. Je vais vous poser des questions de nature délicate et je vais essayer de le faire rapidement. Vous pourrez répondre dans l'ordre que vous voulez.

On voit la réponse d'IRCC à la crise actuelle en Ukraine. Certains groupes ont été exemptés de l'obligation de fournir des données biométriques parce qu'ils étaient considérés comme faisant partie de groupes à risque faible. Le ministre Alghabra est en train de mettre au point une passerelle aérienne de vols nolisés pour aller chercher des réfugiés ukrainiens qui fuient la guerre.

Je ne veux pas diminuer l'importance de ce que vivent les Ukrainiens, car je suis de tout cœur avec eux.

Cependant, j'aimerais avoir votre avis à tous les trois. Comment percevez-vous la réponse d'IRCC à la crise actuelle en Ukraine par rapport à la réponse d'IRCC à la crise en Afghanistan?

• (1610)

[Traduction]

M. Hameed Khan: C'est une des grandes questions auxquelles nous avons répondu, et nous avons dit la même chose à IRCC. Nous, les Afghans, nous qui avons été victimes de l'invasion soviétique, nous éprouvons de la compassion pour le peuple ukrainien. Cependant, nous tenons à rappeler au gouvernement canadien que nous ne sommes pas des étrangers provenant de l'extérieur du Canada.

Nous sommes des contribuables, des citoyens et des électeurs canadiens. Nous contribuons à tous les secteurs de la société. Nous sommes des alliés. Nous avons travaillé au front avec les militaires canadiens. Nous avons perdu des gens. Certains d'entre nous ont perdu des membres, et certains sont traumatisés à vie.

Lorsqu'on compare le traitement réservé à nos familles aux plans d'évacuation et d'immigration mis en place par le Canada en réaction aux situations vécues par d'autres pays, on constate à quel point nous avons été traités de manière déplorable. Nous sommes très déçus. Tous les anciens interprètes canadiens et leurs familles sont très déçus de la façon dont nous avons été traités, surtout par IRCC. Nous sommes très déçus des fausses promesses, des paroles vides et des promesses rompues.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Pensez-vous que certaines des mesures qui ont été mises en place pour les réfugiés ukrainiens auraient dû être également prises pour les Afghans qui sont encore coincés en Afghanistan?

[Traduction]

M. Hameed Khan: Merci.

La réponse est oui. C'est aussi ce que nous avons demandé à IRCC au début, que de telles mesures... y compris faire entrer des gens au Pakistan ou dans un autre pays tiers, ainsi que faire venir des gens au Canada immédiatement, comme le gouvernement l'a fait pour les Ukrainiens.

Une des affirmations faites par IRCC que je tiens à réfuter, c'est que pour des raisons liées à la sécurité nationale, à cause de nous... M. Hallan a souligné tout à l'heure que le ministre avait tenu des propos déplorable. Nous avons des attestations de sécurité très élevées. Nous sommes restés dans les mêmes complexes, nous avons utilisé les mêmes compartiments, nous avons occupé les mêmes pièces et nous nous sommes assis aux mêmes tables que les militaires canadiens, ainsi que les civils de la mission canadienne, les sénateurs et les députés qui étaient à Kandahar, en Afghanistan.

Depuis 10 ans, la Défense nationale a tous nos renseignements. Tous les membres de notre famille qui sont au Canada sont arrivés dans le cadre du processus de 2009 à 2012. Il est donc impossible pour le ministère de prétendre qu'il n'a pas de renseignements sur nos familles ou qu'il ne leur fait pas confiance. Imaginez avoir donné votre vie et avoir lutté pour les mêmes valeurs qui tiennent à cœur au Canada. Nous avons lutté pour ces valeurs, et maintenant, on nous dit que nos familles posent un risque et qu'on ne peut pas faire la même chose pour elles... Il y a 14 ou 15 formulaires différents à remplir. Les Ukrainiens ont été exemptés de la majorité de la paperasse, ce qui simplifie considérablement leur voyage vers le Canada. Au cours des 7 derniers mois, seulement 10 000 Afghans sont entrés au Canada, et la majorité d'entre eux sont arrivés depuis d'autres pays que l'Afghanistan. Dans le cas des Ukrainiens, vous savez mieux que moi combien ont été admis au Canada jusqu'à maintenant, et ce, seulement au cours des six à huit dernières semaines.

Ce que nous demandons à IRCC et au gouvernement canadien, c'est de nous traiter de manière équitable. Nous sommes des êtres humains, nous aussi. Nous saignons, nous aussi. Nous avons lutté à vos côtés. Nous étions vos alliés.

• (1615)

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Ce que vous dites, c'est qu'il serait intéressant de mettre carrément en place un mécanisme d'immigration d'urgence lorsqu'il y a un conflit, comme celui qui a cours en Ukraine ou celui en Afghanistan. Ce mécanisme devrait comporter plusieurs étapes, il devrait être équitable pour tous et toutes et il ne devrait pas viser un conflit en particulier. C'est ce que vous nous dites, au fond, et il est important que le Comité en prenne note pour la rédaction de notre rapport.

Je laisserais maintenant la chance à M. Faizi d'intervenir.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Brunelle-Duceppe. Votre temps de parole est écoulé, mais je vais accorder 15 secondes à M. Faizi pour qu'il puisse intervenir.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Je vous remercie.

[Traduction]

M. Ghulam Faizi: Puisque je n'ai pas beaucoup de temps, je dirai simplement qu'IRCC peut loger nos familles dans un pays tiers et leur donner accès à des vols nolisés depuis un pays tiers. C'est très clair. Nous collaborons avec lui, mais c'est lui qui doit prendre ces mesures.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Brunelle-Duceppe.

Nous passons maintenant à l'honorable députée néo-démocrate, Mme Jenny Kwan, pour six minutes.

La parole est à vous.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous les anciens interprètes d'Afghanistan de témoigner aujourd'hui. Je vous considère comme des membres des Forces armées canadiennes. Il ne fait aucun doute que nous vous devons des remerciements pour votre service. Maintenant, le gouvernement canadien a la responsabilité de faire venir vos êtres chers au Canada en toute sécurité.

J'aimerais poser une question complémentaire sur les documents. Si le gouvernement canadien délivrait aux membres de votre famille ce qu'on appelle officiellement un « document d'aller simple », pourraient-ils se servir de ce document pour se rendre au Pakistan, puis pour prendre l'avion afin de venir au Canada en toute sécurité?

Je vous demanderais à tous les trois de répondre à la question. Je vous prie d'être bref, car j'ai une autre question pour vous. Je vais commencer par M. Faizi.

M. Ghulam Faizi: Oui, ce serait facile pour nos familles. Elles n'auraient pas à demander des passeports aux talibans ou des visas pakistanais à un tiers. Elles pourraient se rendre au Pakistan, puis, une fois le processus terminé, elles pourraient venir au Canada au moyen du document d'aller simple.

Mme Jenny Kwan: Merci.

Monsieur Shoaib, votre réponse est-elle la même?

Je demanderai ensuite à M. Khan de répondre.

M. Ahmad Shoaib: Oui. Si nous obtenons le document d'aller simple, nous aurons de l'espoir, car il sera confirmé que nous nous rendrons au Canada. Nous déploierons alors tous les efforts nécessaires pour voyager vers un pays tiers, car nous aurons la certitude que nous entrerons au Canada et que notre famille sera réunie.

Mme Jenny Kwan: Merci.

Monsieur Khan, la parole est à vous.

M. Hameed Khan: Oui, c'est une question très importante. Je pense que le document d'aller simple pour entrer au Pakistan est rendu le point focal parce que nous avons fourni tous les renseignements et tous les documents demandés par IRCC. Maintenant, nous sommes coincés à l'étape de déplacer les familles depuis l'Afghanistan vers le Pakistan. Une fois qu'elles sont au Pakistan... Le Canada a fait venir des personnes sans passeports et sans pièces d'identité dans le cadre du même programme. Si c'est possible de le faire pour les familles du personnel de l'ambassade du Canada, c'est possible de le faire pour nos familles aussi.

• (1620)

Mme Jenny Kwan: C'est là l'essence de la question. Le gouvernement canadien a donné cette possibilité aux ressortissants ukrainiens. Demandez-vous au gouvernement canadien de vous traiter de la même façon que les ressortissants ukrainiens et de vous accorder les mêmes mesures spéciales en matière d'immigration? Je vous demanderais de répondre rapidement par oui ou non, s'il vous plaît, dans l'ordre inverse.

Monsieur Khan, la parole est à vous.

M. Hameed Khan: Oui, absolument.

Le président: Monsieur Shoaib, la parole est à vous.

M. Ahmad Shoaib: Si être humain est important pour le Canada, oui, absolument.

Le président: Monsieur Faizi, la parole est à vous.

M. Ghulam Faizi: Oui.

Mme Jenny Kwan: Merci.

Vous avez aussi un autre problème. Des demandes ont été présentées pour plus de 300 familles, et seulement 35 % d'entre elles ont reçu un numéro de dossier, un IUC ou un numéro G. Il s'agit des demandes qui ont été présentées avant le 12 janvier. Pour les demandes présentées après le 12 janvier, soit 65 % des 300 demandes, aucune réponse n'a été reçue, et aucun numéro de dossier ou numéro G n'a été assigné. Est-ce exact?

M. Ghulam Faizi: Oui, c'est exact.

Mme Jenny Kwan: Votre problème est le suivant: quand vous soulevez la question auprès d'IRCC, ou du moins quand je soulève ce genre de questions auprès d'IRCC, on me répond qu'il n'y a rien qu'on peut faire pour aider ces familles parce qu'elles n'ont pas de numéro de dossier. Il faut absolument un numéro de dossier pour obtenir un document d'aller simple. Est-ce exact?

M. Ghulam Faizi: Oui, c'est exact.

Si nos demandes ne sont pas examinées, qui nous attribuera un numéro de dossier? Le ministère doit faire son travail et affecter des agents au traitement de nos demandes. On nous a promis que ce serait fait à l'intérieur de deux semaines. Or, nous attendons depuis plus de 100 jours.

Mme Jenny Kwan: Le comité de la citoyenneté a adopté une motion demandant au gouvernement d'étendre les mesures accordées aux ressortissants ukrainiens à d'autres régions en proie à un conflit, ainsi que de renoncer à la détermination du statut de réfugié. Demandez-vous la même chose au ministre de l'Immigration?

Monsieur Faizi, la parole est à vous.

M. Ghulam Faizi: Oui, c'est ce que nous lui demandons. De plus, le gouvernement a dressé un nouvel obstacle, comme je l'ai mentionné durant ma déclaration préliminaire. Il a déclaré que les membres de la famille ou de la famille élargie ne seront pas admissibles au Programme d'aide à la réinstallation. Quand ils arriveront au Canada, ils devront fournir une preuve de revenu ou de soutien du revenu pour pouvoir louer une maison. Or, nos familles ne recevront aucun soutien du revenu. Où vivront-elles, alors? Le gouvernement devrait soutenir nos familles au moyen du Programme d'aide à la réinstallation, comme il le fait pour les autres catégories de réfugiés.

Mme Jenny Kwan: Autrement dit, vous demandez simplement au gouvernement canadien de vous traiter équitablement, de la même façon que les autres.

M. Ghulam Faizi: Nous lui demandons de nous traiter de manière juste et équitable, et de s'acquitter de ses obligations morales. Nous avons soutenu les missions et les militaires canadiens. Nos familles sont menacées par les talibans parce que nous avons une relation avec les militaires canadiens.

Le président: Merci beaucoup, madame Kwan.

Nous passons maintenant à la deuxième série de questions. Je souhaite la bienvenue à M. O'Toole.

J'invite mon honorable collègue, M. O'Toole, à prendre la parole pour cinq minutes.

Nous vous écoutons.

L'hon. Erin O'Toole (Durham, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais commencer par deux commentaires.

Mes deux commentaires s'adressent directement à vous, monsieur Faizi, monsieur Khan, monsieur Shoab.

Premièrement, je vous remercie d'avoir servi aux côtés des hommes et des femmes des Forces armées canadiennes, de nos travailleurs humanitaires, de nos diplomates et de tous les Canadiens qui ont travaillé en Afghanistan entre 2001 et 2014. Il s'agit de la plus grande mission menée par le Canada à l'étranger. Vous faisiez partie de cette mission, et comme Mme Kwan l'a souligné, vous étiez considérés comme des membres des Forces armées canadiennes. Vous nous avez donné accès à des services d'interprétation et de liaison culturelle et vous nous avez permis d'accomplir notre travail.

Deuxièmement, je tiens à vous présenter des excuses au nom du Canada. Depuis longtemps, nous manquons à nos obligations envers les interprètes et de nombreux travailleurs contractuels. Nous avons vu avec horreur la chute de Kaboul, la ruée, ainsi que l'inaction du gouvernement devant vos appels à l'aide, comme vous l'avez dit, monsieur Khan. Je pense que tous les partis et tous les parlementaires, actuels et passés, trouvent la situation inacceptable. Je vous demande donc pardon.

Le but du Comité est de déterminer ce que nous avons fait de mal, quelles erreurs ont été commises, et comment nous pouvons remédier à la situation et fournir rapidement le plus d'aide possible aux personnes qui ont été laissées pour compte.

Monsieur Faizi, ma question pour vous est la suivante: vous êtes sans doute venu au Canada dans le cadre du programme de 2009. Vous êtes arrivé en 2011. Les exigences du programme étaient d'avoir travaillé comme employé ou sous contrat pendant 12 mois cumulatifs, d'avoir subi une blessure ou d'avoir été exposé à un risque personnalisé, et de fournir une recommandation ou un document positif quelconque. De nombreux interprètes ont quitté leur emploi avec des lettres de recommandation, des certificats, des notes de remerciement ou des confirmations de paye. Vous avez dû utiliser des documents de ce genre. Les interprètes et les familles qui sont toujours en Afghanistan ont-ils accès à ce type de documents — un certificat de remerciement, par exemple?

• (1625)

M. Ghulam Faizi: Merci, monsieur O'Toole.

Les familles ont accès à certains documents, et nous en avons apporté certains que nous avons toujours ici. Toutefois, les familles ont dû en brûler, comme vous le savez peut-être.

M'entendez-vous?

L'hon. Erin O'Toole: Oui. Vous dites que certains documents ont été...

M. Ghulam Faizi: Oui. Comme vous le savez peut-être, les talibans fouillent les maisons les unes après les autres. Ils ont commencé à Kaboul et ils ont ensuite étendu leurs recherches aux provinces. Certains de nos amis qui sont toujours là-bas brûlent donc leurs certificats.

L'hon. Erin O'Toole: Au début, monsieur, vous nous avez demandé de cesser de faire de la politique...

Le président: M'entendez-vous, monsieur O'Toole?

L'hon. Erin O'Toole: Oui.

Le président: Je suis désolé, mais il est prévu trois minutes pour chacun des libéraux et conservateurs, puis une minute et demie pour M. Brunelle-Duceppe et Mme Jenny Kwan. Je reviendrai donc à vous au prochain tour.

Merci.

L'hon. Erin O'Toole: Ce n'est pas cinq minutes au deuxième tour, monsieur le président?

Le président: C'est ainsi que nous allons procéder, comme convenu. Ce n'est pas ce que je voulais, mais si je procède autrement, je dépasserai largement le temps imparti.

Merci beaucoup.

Je donne maintenant la parole à M. El-Khoury pour trois minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

M. Fayçal El-Khoury (Laval—Les Îles, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Je souhaite la bienvenue aux témoins à notre Comité.

Messieurs Faizi, Khan et Shoaib, je peux vous dire que nous sommes de tout cœur avec vous. Nous vous remercions infiniment de votre bon travail et des sacrifices que vous avez faits pour aider l'armée canadienne.

J'aimerais clarifier un point important. Dans vos propos, vous faites toujours allusion à la situation en Ukraine. Les citoyens ukrainiens peuvent quitter l'Ukraine sans avoir de documents de voyage en main, comme des passeports. Or, c'est tout à fait le contraire pour ce qui est de la situation en Afghanistan.

[Traduction]

Le problème, c'est que les Afghans ne peuvent pas quitter l'Afghanistan sans documents.

[Français]

Par ailleurs, les documents de voyage délivrés par le gouvernement du Canada peuvent être utilisés à l'intérieur du Canada. Le gouvernement du Pakistan n'accepte pas ces documents de voyage, même pas pour une seule journée.

D'après vous, y a-t-il des vols vers les États-Unis ou la Grande-Bretagne depuis l'aéroport de Kaboul?

Ma question s'adresse à tous les témoins.

[Traduction]

M. Hameed Khan: Oui, il y a des vols à partir de Kaboul, depuis cinq grands aéroports d'Afghanistan. Il y a des vols vers les Émirats arabes unis, le Qatar, l'Inde et le Pakistan.

[Français]

M. Fayçal El-Khoury: Je suis désolé, mais j'ai demandé s'il y avait des vols vers les États-Unis ou la Grande-Bretagne.

[Traduction]

M. Hameed Khan: Je n'ai aucune donnée ou information concernant les vols entre l'Afghanistan et la Grande-Bretagne, mais je suis assez certain que si les compagnies aériennes internationales peuvent venir en Afghanistan et offrir des vols vers n'importe quel pays de la région, elles peuvent aussi aller n'importe où en Europe.

• (1630)

Le président: Monsieur Faizi, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Ghulam Faizi: Comme le Canada et les États-Unis sont les meilleurs alliés des pays qui contrôlent l'aéroport de Kaboul, ils peuvent organiser des vols par leur intermédiaire à destination du Qatar. Les demandes pourront être traitées là-bas, puis les demandeurs pourront se rendre au Canada.

Le président: Monsieur El-Khoury, la parole est à vous.

[Français]

M. Fayçal El-Khoury: Je crois savoir que vous êtes venus au Canada dans le cadre des mesures d'immigration spéciales pour les interprètes afghans en 2007 et en 2011.

Combien de temps s'est écoulé entre la présentation de la demande d'immigration et l'arrivée au Canada?

[Traduction]

M. Ghulam Faizi: Pour ma demande, six mois. En outre, comme les Forces canadiennes étaient sur les lieux à Kandahar, nous n'avons eu aucun problème comme ceux que vivent nos familles actuellement.

Le président: Merci beaucoup, monsieur El-Khoury. Vos trois minutes sont écoulées.

Nous passons maintenant à M. Brunelle-Duceppe, pour 90 secondes.

Allez-y, s'il vous plaît.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Je vous remercie, monsieur le président.

Je pense que M. El-Khoury essayait de faire la différence entre la situation en Afghanistan et celle en Ukraine. Je respecte beaucoup M. El-Khoury, en passant, c'est un de mes collègues préférés.

Tantôt, j'ai parlé de critères différents pour les Afghans et pour les Ukrainiens. J'ai parlé de la question des données biométriques.

Monsieur Khan, vous avez dit que vous aviez déjà obtenu une attestation de sécurité et que vous aviez travaillé pour l'armée canadienne. N'y a-t-il pas là une dichotomie, une dissonance ou un problème?

Je suis d'accord sur le fait que certains groupes ukrainiens constituent des groupes à risque faible, et je comprends qu'ils aient été exemptés de l'obligation de fournir leurs données biométriques. Cependant, pourquoi seriez-vous, vous, les interprètes afghans et les membres de votre famille, obligés de fournir ces données?

C'est l'une des choses que je veux aborder aujourd'hui.

[Traduction]

Le président: Monsieur Khan, la parole est à vous.

M. Hameed Khan: C'est une excellente question. Je vous remercie d'avoir souligné ce point. C'est un des principaux sujets de débat avec IRCC. Nous avons fait l'objet de vérifications des antécédents rigoureuses et nous avons les cotes de sécurité les plus élevées. Nous dormions dans les mêmes quartiers que les hauts dirigeants canadiens, y compris les généraux canadiens, et nous participions aux réunions avec les sénateurs canadiens. Nous n'avons jamais été mêlés à des activités criminelles ou louches, que ce soit dans le passé ou maintenant. Vous avez tous les renseignements à notre sujet; alors pourquoi imposez-vous tant de restrictions?

Le président: Merci beaucoup, monsieur Brunelle-Duceppe. Votre temps est écoulé.

M. Ghulam Faizi: Puis-je avoir 15 secondes?

Le président: Veuillez prendre ce temps plus tard, s'il vous plaît.

Nous passons maintenant à Mme Jenny Kwan, pour 90 secondes.

Allez-y, s'il vous plaît.

Mme Jenny Kwan: Je vais poursuivre sur la question des documents de voyage. Vous avez tous fait l'objet de vérifications extrêmement poussées. Vous portez-vous tous garants des membres de votre famille?

M. Hameed Khan: Oui, absolument.

Le président: À qui la question s'adresse-t-elle, madame Kwan?

Mme Jenny Kwan: Je pose la question à tous les témoins.

M. Ghulam Faizi: Oui, tout à fait.

Le président: Monsieur Shoaib, la parole est à vous.

M. Ahmad Shoaib: Oui, sans l'ombre d'un doute.

Mme Jenny Kwan: Cela vaut pour tous les demandeurs des 300 familles. Est-ce bien ce que vous comprenez?

M. Ghulam Faizi: Oui.

M. Ahmad Shoib: C'est exact.

Mme Jenny Kwan: Dans ce contexte, puisque les gens sont obligés de brûler leurs documents et qu'ils se retrouvent donc sans attestations et autres documents, le gouvernement canadien ne devrait-il pas faire venir vos proches au Canada, en toute sécurité, et procéder aux formalités administratives par la suite, comme cela se fait pour d'autres?

Le président: Monsieur Faizi, la parole est à vous.

M. Ghulam Faizi: Oui, c'est certainement ce que nous espérons.

Le président: Allez-y, monsieur Khan.

M. Hameed Khan: Oui, en effet, c'est notre principale demande.

Le président: Monsieur Shoib, la parole est à vous.

M. Ahmad Shoib: Oui, c'est ce que nous voulons et que nous demandons.

Le président: Madame Kwan, la parole est à vous.

Mme Jenny Kwan: Si c'était le cas et que le gouvernement levait les exigences en matière de documentation, et s'il délivrait votre document de voyage d'aller simple, vous pourriez vous rendre dans un pays tiers. Enfin, le premier ministre du Canada a annoncé, cette fin de semaine, que des vols d'évacuation seraient organisés pour les ressortissants ukrainiens.

Si des vols d'évacuation vers des pays tiers étaient offerts, nous pourrions faire venir vos proches au Canada en toute sécurité. Est-ce simplement ce que vous demandez?

Puis-je avoir une réponse courte?

Le président: Merci.

M. Ghulam Faizi: Oui.

M. Hameed Khan: Oui.

M. Ahmad Shoib: Oui.

Le président: Merci beaucoup, madame Kwan. Votre temps est écoulé.

Messieurs Faizi, Khan et Shoib, je tiens à dire, au nom de tous les députés, même ceux qui, j'en suis conscient, n'ont pas eu l'occasion de prendre la parole, que nous vous sommes reconnaissants de votre service. Merci d'être venus aujourd'hui pour renseigner le Comité. Nous vous souhaitons la meilleure des chances, à vous et à vos familles.

• (1635)

M. Ghulam Faizi: Merci beaucoup.

Le président: Je vais suspendre la séance pour quelques minutes.

Monsieur O'Toole, je me suis laissé emporter, c'est certain. Je voulais vous accorder cinq minutes.

M. Ghulam Faizi: Puis-je ajouter quelque chose?

M. O'Toole peut-il nous envoyer, par courriel, peut-être, la question qu'il essayait de nous poser? C'était très important, je crois.

Merci.

Le président: Certainement.

Monsieur O'Toole, je suis vraiment désolé. C'est simplement ainsi que nous avons organisé le tout afin que tous aient du temps de parole.

La séance est suspendue pour deux minutes.

L'hon. Erin O'Toole: Monsieur Faizi, le personnel de mon bureau communiquera avec vous.

Le président: La séance est suspendue.

• (1635)

(Pause)

• (1635)

Le président: Merci beaucoup.

Nous poursuivons avec notre deuxième groupe de témoins aujourd'hui.

Au nom des membres du Comité, j'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins, M. Safiullah Mohammad Zahed et M. Ahmad Shah Sayed, qui sont d'anciens interprètes des Forces armées canadiennes. Nous accueillons aussi Mme Reddy, directrice du programme de réinstallation des ressortissants afghans à la Calgary Catholic Immigration Society.

Bienvenue à tous. Vous avez cinq minutes pour votre déclaration.

Veillez vous assurer d'avoir votre minuterie. En outre, si vous comprenez seulement l'anglais, mais pas le français, je souligne que vous pouvez sélectionner la langue, anglais ou français, en bas à droite de votre écran. Nous voulons nous assurer que vous entendrez l'interprétation lorsqu'un francophone aura la parole. Votre bouton devrait être sur « anglais » ou « français ».

Chers témoins, avez-vous cela?

• (1640)

M. Safiullah Mohammad Zahed (ancien interprète, Forces armées canadiennes, à titre personnel): Oui.

Le président: Est-ce que vous l'avez, monsieur Sayed?

M. Ahmad Shah Sayed (ancien interprète, Forces armées canadiennes, à titre personnel): Oui, je l'ai, maintenant.

Le président: Bien. Merci.

L'avez-vous, madame Reddy?

Mme Umashanie Reddy (directrice nationale, Programmes de réinstallation des réfugiés parrainés par le gouvernement et de réinstallation des ressortissants afghans, Calgary Catholic Immigration Society): Je l'ai, merci.

Le président: Tout fonctionne bien maintenant. Nous pouvons maintenant commencer. Monsieur Zahed, vous avez cinq minutes.

Allez-y, s'il vous plaît.

M. Safiullah Mohammad Zahed: Monsieur le président, membres du Comité spécial sur l'Afghanistan, bonjour. Je m'appelle Safiullah Mohammad Zahed. J'ai travaillé comme interprète pour les Forces armées canadiennes en Afghanistan, à Kandahar, de 2006 à mai 2012. Je tiens à vous remercier de me donner l'occasion de vous parler de la situation de nos familles en Afghanistan.

Lorsque l'impensable s'est produit, en Afghanistan, ce fut notre pire cauchemar à tous. Nous étions tous inquiets pour nos proches. Personnellement, je ne savais ni quoi faire ni à quelle porte frapper pour obtenir de l'aide. Je ne pouvais m'empêcher de penser à ce qui pourrait arriver à ma famille, car j'avais déjà perdu mon meilleur ami — mon père — en 2013, parce qu'il était employé par les Forces armées canadiennes. Il a été brutalement abattu d'une balle au cœur. J'avais peur que les membres de ma famille qu'il me reste subsissent le même sort. Cette peur m'habite toujours. Depuis ce temps, je les déplace un peu partout en Afghanistan.

J'ai quatre frères; deux d'entre eux ont disparu lorsque les talibans ont pris le pouvoir. Un des deux a réussi à se rendre en Turquie. Il a traversé la frontière clandestinement; son périple a failli lui coûter la vie. L'autre est toujours porté disparu. Nous ignorons totalement où il peut se trouver. Leurs enfants, les autres membres de leurs familles respectives et les membres de ma famille se déplacent d'une maison à l'autre, d'une ville à l'autre, d'une province à l'autre. Sept mois se sont écoulés; nous avons déménagé dans quatre ou cinq provinces. Cela fait six ou sept semaines que je ne leur ai pas parlé. Nous ne pouvons pas communiquer avec eux en raison des médias et de tous les contacts. Cette histoire, ce n'est pas seulement la mienne, mais aussi celle de la plupart des interprètes. Je connais deux personnes ici. Ce sont deux de mes meilleurs amis. Un d'eux a perdu sa sœur, tuée alors qu'elle était à l'école. L'autre jour, j'ai appelé mon autre ami. Cela faisait longtemps que je lui avais parlé. Je lui ai demandé, en toute amitié, comment il allait. Il a commencé à pleurer. J'ai dit: « Pourquoi pleures-tu? » Il a répondu: « J'ai perdu 11 membres de ma famille depuis que les talibans ont pris le pouvoir. » J'ai lui ai demandé pourquoi il ne communiquait pas avec le gouvernement en envoyant un courriel à IRCC. Il m'a répondu: « À quoi bon? Tu as des rencontres chaque semaine avec les gens d'IRCC. As-tu obtenu quelque chose? Soixante-quinze pour cent des dossiers des gens n'ont pas été examinés par les fonctionnaires d'IRCC. »

En décembre dernier, après une série de rencontres tenues le lundi trois ou quatre semaines de suite, le gouvernement nous a enfin offert une voie d'accès. Toutes nos demandes ont été présentées il y a cinq mois. Notre principal problème, actuellement, c'est que chaque demande initiale, pour chaque membre de la famille, compte 33 pages. J'ai tous les numéros de formulaires. J'ai quatre frères; en tout, cela fait 13 à 15 personnes. Nous avons remis à chacun d'entre eux les formulaires de demande de 33 pages. Ensuite, nous avons reçu d'autres courriels. Trois bureaux différents ont communiqué avec nous pour nous demander de fournir des renseignements semblables, le même genre de formulaires.

La semaine dernière, la plupart de nos amis ont reçu des courriels de trois bureaux différents. On leur demande 16 formulaires supplémentaires. Je ne sais pas quoi faire ni à qui m'adresser. D'un côté, nous fuions le gouvernement taliban, et de l'autre notre gouvernement ne cesse de multiplier les obstacles, de nous compliquer la tâche pour remplir ou compléter nos demandes. S'ils sont incapables, en cinq mois, de nous fournir un numéro de dossier G ou un numéro d'IUC ou de traiter nos demandes — il y en a beaucoup d'autres à venir —, comment pourront-ils faire venir nos familles au pays? C'était censé être une évacuation d'urgence, mais on traite cela comme un programme de parrainage familial dans le cadre duquel il faut payer pour tout. Nous devons présenter des centaines de formulaires. Je pense qu'ils cherchent simplement des excuses.

• (1645)

Il y aura un problème, dans un formulaire, à l'endroit où l'on demande des renseignements sur le passé de mon père, il y a 40 ans, et sur ce qu'il faisait quand les Russes étaient là. Quand les Russes étaient dans mon pays, ils ont tué deux de mes oncles et deux de mes tantes. Ils les ont bombardés comme des animaux...

Le président: Monsieur Zahed, votre temps est écoulé. Je suis désolé de vous interrompre. Nous avons largement dépassé le temps imparti. Je vous redonnerai la parole plus tard.

Merci.

M. Safiullah Mohammad Zahed: Je vous remercie.

Le président: Monsieur Sayed, la parole est maintenant à vous, pour cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

M. Ahmad Shah Sayed: Merci, monsieur le président. Je remercie les honorables membres du Comité spécial sur l'Afghanistan. Je vous remercie de l'occasion qui nous est donnée, à mes amis, mes collègues et moi, de vous parler de nos préoccupations et de nos problèmes. Je veux traiter de deux ou trois sujets.

Premièrement, mes amis ont abordé la plupart des points. Toutefois, j'exhorte le gouvernement, j'exhorte le gouvernement fédéral, j'exhorte le très honorable Justin Trudeau et j'exhorte l'honorable ministre de l'Immigration Sean Fraser de trouver un passage sécuritaire pour nos familles afin qu'elles puissent quitter l'Afghanistan. Le gouvernement doit travailler avec ses alliés internationaux. Il doit trouver un passage sûr pour que nos familles puissent sortir d'Afghanistan le plus rapidement possible. Le problème persiste depuis plus de sept mois. Nous avons des problèmes avec IRCC; nous avons des problèmes avec le bureau d'immigration; nous avons des problèmes avec le ministère des Affaires étrangères; nous avons des problèmes avec le gouvernement fédéral en particulier. J'implore le gouvernement, IRCC et l'honorable ministre Sean Fraser. Nous sommes las de vos mauvaises politiques. Nous en avons assez de ces politiques dans lesquelles on sacrifie nos familles innocentes. Cela prend une action politique, et le gouvernement et l'honorable ministre de l'Immigration doivent nous guider dans la bonne direction, avec une bonne politique, car les choses ne vont pas dans la bonne direction actuellement. Ils doivent trouver des passages sécuritaires pour nous. Ils doivent faire pression sur les talibans, travailler avec les Qataris et déployer plus de ressources dans le pays et dans la région pour trouver des passages sûrs pour évacuer nos familles de l'Afghanistan.

Deuxièmement, je demande encore une fois à l'honorable ministre de l'Immigration d'accepter et de reconnaître son échec dans ce dossier, car s'il ne le fait pas, combien de temps encore devons-nous attendre pour voir nos familles? Combien de temps devons-nous attendre pour que ce processus aboutisse? Quand verrons-nous une famille — une seule — en route pour le Canada? Pourquoi ne le fait-on pas? Que se passe-t-il exactement que nous ignorons? Où est l'information de nature délicate? Nous prions le ministre de l'Immigration de nous être fidèle, d'être honnête avec nous, d'être respectueux envers nous, de nous traiter sans aucune crainte et de nous traiter avec respect. Nous sommes des anciens combattants. Nous avons travaillé aux côtés des Forces canadiennes, en étroite collaboration. Nous étions présents lors des missions canadiennes. Ne nous laissez pas sans espoir aujourd'hui.

En outre, je demande aux membres du Comité de demander au gouvernement et à IRCC d'expliquer pourquoi ils retardent ce processus. Pourquoi les demandes ne sont-elles pas approuvées même s'il manque des renseignements? S'il manque des documents, pourquoi ne communique-t-on pas avec les demandeurs principaux pour leur envoyer de l'information ou pour demander des renseignements supplémentaires? Pourquoi ne répondent-ils pas à nos amis?

Nous avons fait des grèves de la faim — deux, en fait —, ici, juste devant le Parlement. Personne n'est venu nous voir, sauf M. Holland et Mme Jenny Kwan. Nous ne méritons pas de rester là, dans le froid et la pluie, à essayer de nous faire entendre, sans que personne nous prête attention. C'est injuste.

Je demande au gouvernement et aux membres du Comité de parler avec les gens du bureau d'IRCC, de parler avec les fonctionnaires d'IRCC, d'exiger qu'ils rendent des comptes à la Chambre et qu'ils expliquent pourquoi ils retardent ce processus. Qu'est-ce qui se passe exactement avec ce gouvernement? Il a tous les pouvoirs, mais il ne fait rien. Pourquoi ne trouve-t-on pas un autre passage sûr pour nos familles? Pourquoi ne fait-on pas venir les familles qui attendent depuis plus de trois mois au Pakistan? Pourquoi n'attribue-t-on pas de numéros de dossier, alors que nous avons envoyé les demandes il y a plus de six mois? Le gouvernement et l'honorable ministre doivent reconnaître que cette politique est un échec. Le ministre doit admettre qu'il a failli à la tâche. Nous devons donc trouver une solution. Nous devons trouver des passages sûrs et nous devons travailler ensemble. J'exhorte les honorables membres du Comité à travailler ensemble, pour nous, afin de trouver des passages sûrs pour nos familles et de reprendre le travail là où il s'est arrêté.

Tout cela n'est que de la politique, et nous en avons assez de la politique hypocrite de ce gouvernement. Nous sommes fatigués des jeux politiques de l'honorable ministre de l'Immigration. Ils n'ont pas besoin d'un seul document de notre part. Ils demandent des documents additionnels. Ils demandent d'autres courriels. Ils demandent des renseignements supplémentaires. Nous recevons courriel après courriel. Nous croulons sous la paperasse.

• (1650)

Pourquoi ne vous souciez-vous pas de la vie des membres de nos familles? Vous vous souciez de la paperasse. Amenez nos familles dans la zone sécuritaire, puis remplissez les papiers.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Sayed.

Au nom de tous les membres du Comité, je vous remercie de votre temps aujourd'hui et de votre service pour le Canada. Vous nous demandez un passage sécuritaire, et je suis sûr que les membres seront en mesure de vous répondre à ce sujet.

Messieurs Zahed et Sayed, je vous remercie encore une fois, au nom des membres.

Nous passons maintenant à Mme Reddy pendant cinq minutes.

Veuillez commencer.

Mme Umashanie Reddy: Merci, monsieur le président.

Bonjour, honorables députés, et merci de m'avoir invitée. Je m'adresse à vous depuis les territoires ancestraux de la Confédération des Pieds-Noirs où se trouvent les Premières Nations du Traité 7 et les Métis de la Région 3.

Les événements ayant affligé l'Afghanistan en août nous ont tous pris de court. Du jour au lendemain, un segment de l'humanité a été séparé de son mode de vie national en plus d'être forcé de trouver refuge à des endroits plus sécuritaires. En août 2021, le Canada a évacué 3 700 ressortissants afghans, les a amenés au point d'entrée de Toronto et les a hébergés dans quatre hôtels.

Notre secteur a eu exactement huit jours pour s'organiser afin d'offrir à nos nouvelles familles des services d'installation, de réinstallation et de soutien à la mise en œuvre. Nous avons agi de façon très stratégique. Bien que nous n'ayons eu que de six à huit jours pour nous préparer, nous voulions nous doter d'une structure de gouvernance stratégique complète définissant notamment les rôles et les responsabilités de chacun. Nous voulions que cette structure soit coordonnée au niveau national et mise en œuvre au niveau local. Nous voulions aussi qu'elle soit équitable, juste sur le plan social, et conçue pour faire participer tous les fournisseurs de services du Programme d'aide à la réinstallation, ou PAR.

Nous voulions mobiliser tous les partenaires du secteur de réinstallation pour que leurs voix soient toutes entendues de façon égale et équitable dans les discussions. Nous voulions attribuer les rôles et les responsabilités pour que tout un chacun participe à cette collaboration nationale. La communication entre IRCC et le secteur était aisée pendant cette période. Après avoir conçu la structure de gouvernance complète, nous l'avons concrétisée lors d'une réunion du comité directeur national. Nous nous sommes réunis tous les mercredis pour nous assurer d'être sur la même longueur d'onde et d'être tous d'un grand secours pour nos nouvelles familles afghanes foulant le sol canadien.

Le leadership était à son paroxysme: il était transformateur. Il était distributif. Tout le monde a pris sa place. Nous sommes passés d'un modèle où une seule agence mène la barque à un regroupement collaboratif à part entière faisant une différence. Le secteur a adopté une pratique adaptée aux traumatismes parce que nous servions des personnes ayant subi des traumatismes et des atrocités que vous et moi ne pourrions jamais saisir. Nous devons aussi nous assurer que notre personnel était réellement disponible et en mesure de venir en aide aux réfugiés. Nous voulions que leur santé et leur bien-être soient suffisamment robustes pour aider les nouveaux arrivants.

Jusqu'à présent, nous avons accueilli 10 050 ressortissants afghans. Qu'avons-nous accompli en sept mois et demi? Les entreprises canadiennes ont occupé le devant de la scène pour appuyer les ressortissants afghans. Elles ont assisté à nos réunions du comité directeur national. Canadian Tire, Airbnb, Amazon.com et Air Canada ont appuyé les nouvelles familles en leur offrant des emplois, des dons et de l'aide sous toutes les formes possibles. De plus, Anciens Combattants Canada nous a envoyé une liste de 3 000 interprètes et de leurs familles qui voulaient épauler les familles afghanes.

Conformément aux pratiques du HCNUR, nous avons élaboré un outil d'évaluation des besoins pour en apprendre autant que possible sur la population afghane afin de mieux la servir: nous ne voulions pas anticiper les besoins des nouveaux arrivants, mais plutôt leur demander ce dont ils avaient besoin. Nous voulions avoir entamé la réflexion et les faire participer à l'exercice; nous ne voulions pas partir de zéro.

Airbnb a joué un rôle en nous offrant 500 000 \$ pour garantir l'accès à des logements temporaires pour les familles afghanes. Uber nous a offert 100 000 \$ pour leur fournir du transport.

Nous avons créé un compte de courriel générique. Jusqu'à ce jour, nous avons reçu 34 000 courriels de particuliers voulant aider les familles. Nous avons aussi créé un site Web de réinstallation pour les Afghans.

Bien entendu, nous avons connu des difficultés: la COVID-19. Nous avons accueilli de grands groupes déplacés les années précédentes, mais les ressortissants afghans ont été évacués pendant la pandémie, et il a fallu les placer en quarantaine dans des hôtels. Nous avons dû vérifier leur état de santé et leur administrer des vaccins contre la COVID.

• (1655)

Le logement a représenté une autre difficulté pour les nouveaux arrivants. Bien entendu, l'aide au revenu du PAR était insuffisante pour répondre à leurs besoins en logement. Nous avons donc fait appel à 345 partenaires en logements partout au pays lors d'un Événement national sur le logement des réfugiés et les partenariats.

Le président: Je suis désolé de vous couper la parole. Merci beaucoup, madame Reddy.

Mme Umashanie Reddy: Merci beaucoup.

Le président: Nous apprécions votre service pour l'humanité.

Nous pouvons commencer nos séries de questions.

Monsieur l'honorable député O'Toole, je suis désolé d'avoir un peu laissé mes émotions prendre le dessus lors de la première série de questions. Vous avez maintenant vos six minutes. Veuillez commencer.

L'hon. Erin O'Toole: Merci, monsieur le président. Vous pouvez toujours me donner du temps en prime si vous le souhaitez. Ce serait merveilleux.

Le président: Merci.

L'hon. Erin O'Toole: Tout d'abord, madame Reddy, merci à vous et à vos innombrables bénévoles. La réponse des organisations, des organismes confessionnels et des familles de militaires et d'anciens combattants — j'ai eu des échos de bon nombre d'entre eux — est stupéfiante, et je vous en remercie.

J'ai une brève question pour MM. Sayed et Zahed.

Merci de votre service.

Nous sommes désolés de nous être enlisés dans ce processus. Combien de temps a duré le processus entre le moment de votre demande et votre arrivée en sol canadien? Pouvez-vous me répondre rapidement tous les deux? Je vous écoute d'abord, monsieur Zahed.

M. Safiullah Mohammad Zahed: Pour moi, il a fallu trois mois en 2012.

L'hon. Erin O'Toole: D'accord. Le processus a pris trois mois.

Monsieur Sayed?

M. Ahmad Shah Sayed: De mon côté, il a fallu deux mois en 2012.

L'hon. Erin O'Toole: Deux mois et trois mois... Il a fallu quatre mois pour James Akam en 2015-2016 lorsqu'il n'y avait pas de volonté politique et que j'ai parlé au ministre McCallum d'un interprète qui avait été délaissé en Afghanistan et qui avait l'appui des forces militaires. Il est arrivé quatre mois plus tard parce qu'il n'y avait pas de volonté politique.

Ensuite, sous la gouverne du ministre Hussen, la réponse a été non pour Karim Amiri; non pour Rohuddin Zia; non pour Alam Kham; non pour Niaz Mohammed; non pour Mohammed Wardak.

Avant la chute de l'Afghanistan en août, James Bezan, certains autres députés — de tous les partis — et moi essayions depuis sept ans de faire venir des ressortissants afghans.

Savez-vous combien de personnes sont admissibles selon les critères de 2009-2011, soit une année de service et une certaine forme de recommandation? Je ne parle que des interprètes et des entrepreneurs. Leurs familles devraient les accompagner. J'ai dit à M. McCallum qu'il y en avait quelques centaines il y a quelques années, pour un total de quelques milliers si on compte les familles immédiates et éloignées...

Nous avons eu sept ans pour nous activer. À votre connaissance, combien sont admissibles présentement et pourraient venir au Canada avec notre aide?

M. Safiullah Mohammad Zahed: Il y en a tellement. Personnellement, je sais que cinq de mes amis qui étaient interprètes sont du lot. Certains d'entre eux ont leurs documents. Je connais quelqu'un qui a brûlé ses documents. On a brûlé mes documents personnels. Je connais cinq personnes qui ont fait une demande dans le cadre de ce processus, mais qui n'ont pas eu de nouvelles du gouvernement. Sept ou huit mois se sont écoulés depuis leur demande...

• (1700)

Le président: Monsieur Sayed, avez-vous quelque chose à dire?

M. Ahmad Shah Sayed: Oui, je connais des dizaines de personnes qui m'appellent tous les jours. Je suis en communication directe avec eux sur le terrain. Ils ont travaillé avec les Forces canadiennes pendant plus de quatre ou cinq ans. Ils ont travaillé sous ma propre supervision, et ils sont admissibles, mais ils ne peuvent toujours pas venir au Canada.

L'hon. Erin O'Toole: Merci à vous deux.

De but en blanc, vous connaissez à vous deux des dizaines de personnes comme M. Akam qui est venu ici en quelques mois avec ses documents. Je vais déposer ces documents pour les consigner au dossier: des lettres remontant à de nombreuses années, accompagnées de certificats montrant que les officiers militaires les ayant signés peuvent répondre des ressortissants afghans. Ce n'est vraiment pas sorcier. Le fait que vous soyez ici et, dans certains cas, que vous fassiez des grèves de la faim au nom de camarades pour démontrer du leadership...

Je veux vous remercier. Je veux que vous continuiez à coopérer avec ce comité parce que nous — les forces armées et les affaires publiques, Anciens Combattants Canada et les Affaires étrangères — avons la documentation à l'appui: le manque de volonté politique était la source du problème, et l'attente a encore plus compliqué la situation. J'aimerais que les joutes politiques cessent.

Dans votre cas, monsieur Zahed, quels types de documents avez-vous montrés? Était-ce un certificat d'approbation ou des remerciements des forces armées?

M. Safiullah Mohammad Zahed: J'avais plus de 20 certificats parce que je travaillais depuis longtemps pour les Forces canadiennes et pour d'autres pays. J'ai dû présenter mes certificats, mes lettres de remerciements et une lettre de recommandation d'un colonel qui est maintenant un ancien général à la retraite. C'est tout.

L'hon. Erin O'Toole: Une des lettres que j'ai envoyée au ministre Hussien est rédigée par l'interprète qui a servi aux côtés du ministre Sajjan en Afghanistan, et nous ne sommes pas parvenus à leur faire lever le petit doigt.

Combien de personnes connaissez-vous qui ont pu garder le contact avec des membres des Forces armées canadiennes grâce aux médias sociaux ou Facebook, lorsqu'ils avaient toujours accès à ces plateformes au cours des dernières années?

M. Safiullah Mohammad Zahed: J'en connais de nombreuses.

Beaucoup de personnes sont toujours en contact avec ceux qu'elles appelaient leurs « mentors. » Ces mentors font de leur mieux depuis le Canada, mais les problèmes sont causés par IRCC et l'immigration. La coordination ainsi que les suivis sont inadéquats.

Comme nous l'avons dit plus tôt, la situation perdure depuis sept mois. Si le ministre ou IRCC ne peuvent rien faire en Afghanistan, le moins qu'ils puissent faire ici, au Canada, est d'attribuer un numéro de demande commençant par G et un identificateur-client unique aux personnes ayant présenté des demandes. Or, ils n'ont même pas encore exécuté cette étape.

Comme on l'a mentionné tout à l'heure — quand mon ami M. Faizi a décrit la situation dans laquelle nous serions si IRCC avait traité un dossier par jour, — je crois que la majorité des cas auraient pu être déjà réglés. Pour ce qui est de la paperasse et des certificats, j'ai mentionné plus tôt que la première demande comptait 33 pages — j'ai tous les numéros de téléphone — et, en plus, nous avons dû répondre à quelques courriels nous demandant plus de documents. La semaine dernière, nous avons reçu 16 autres pages de formulaires, et nous avons 30 jours pour les retourner. Je ne leur ai pas parlé depuis six semaines, alors comment puis-je remplir ces formulaires?

Le président: Je suis désolé de vous interrompre, monsieur Zahed.

Monsieur O'Toole, votre temps est écoulé.

L'hon. Erin O'Toole: Merci énormément à vous deux.

Monsieur le président, j'aimerais indiquer, aux fins du compte rendu, que je déposerai les lettres auxquelles j'ai fait référence.

Le président: Nous passons maintenant à M. Sidhu pendant six minutes.

Veuillez commencer.

M. Maninder Sidhu (Brampton-Est, Lib.): Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier tous les témoins de nous consacrer du temps aujourd'hui. J'aimerais aussi vous remercier de votre service.

Les mots me manquent suite à vos témoignages d'aujourd'hui qui relatent les épreuves que vous traversez. C'est très malheureux que les talibans soient maintenant au pouvoir et rendent la vie de nombreuses personnes au pays terriblement difficile, y compris la vie de tant de femmes et de filles. Nous entendons des récits atroces en provenance de l'Afghanistan.

J'ai entendu dire que les talibans empêchent les Afghans de quitter le pays s'ils n'ont pas de documents de voyage. J'aimerais que MM. Sayed et Zahed m'indiquent combien de personnes dans leurs groupes d'amis ou combien de personnes qu'ils connaissent ont un

document de voyage valide et peuvent quitter l'Afghanistan, et combien se sont vus empêcher de partir par les talibans.

• (1705)

Le président: Allez-y, monsieur Zahed.

M. Maninder Sidhu: Vous n'avez pas à fournir de chiffre précis. Je veux simplement un ordre de grandeur.

M. Safiullah Mohammad Zahed: Au début, nous n'avions aucun document de voyage, alors de ces 5 000 proches, personne n'en avait. C'est ce que nous tentons d'obtenir: un seul document de voyage du gouvernement afin que nous puissions aller... Pour ce qui est des personnes bloquées... la plupart de nos familles ou toutes nos familles se cachent, n'est-ce pas? Parfois, je ne sais pas où les membres de ma famille se trouvent jusqu'à ce qu'ils me donnent signe de vie.

Nous n'osons littéralement pas nous présenter à un bureau ou nous manifester. Nous essayons même d'éviter les membres de nos familles. Nous ne voulons tout simplement pas être vus. Nous nous rendons dans une province ou une ville complètement différente. Nous ne détenons aucun document de voyage ou document qui pourrait faciliter les déplacements.

Le président: Allez-y, monsieur Sayed.

M. Ahmad Shah Sayed: Merci.

La question est très importante. Comme les talibans sont à la tête du gouvernement et contrôlent les institutions, nos familles n'essaient pas d'obtenir de document de voyage ou de passeport afghan pour traverser la frontière. C'est la raison pour laquelle nous faisons appel au gouvernement et nous demandons à IRCC d'émettre un document de voyage unique par l'entremise du haut-commissariat au Qatar ou à Islamabad et de l'envoyer à nos familles. Ainsi, nous aurions un document de voyage muni d'un laissez-passer électronique ou d'un numéro d'identité national permettant à nos familles de franchir la frontière pour se rendre à un pays tiers, soit au Qatar ou à Islamabad. De là, nos proches entameraient le processus.

Présentement, nous n'avons aucun document de la sorte.

M. Maninder Sidhu: Merci, monsieur Sayed.

J'aimerais aussi poser une question à Mme Reddy.

Premièrement, je tiens à vous remercier pour tout ce que vous faites sur le plan humanitaire pour aider les nations afghanes à se réinstaller.

Pouvez-vous nous dire environ combien de ressortissants afghans ont accès à vos services de réinstallation?

Mme Umashanie Reddy: Nous avons 34 organismes de réinstallation dans l'ensemble du pays. Les personnes réinstallées ont accès au soutien du revenu en vertu du PAR et à tous les services. Elles sont évaluées en quelques jours. On leur pose des questions au sujet de leur éducation et de leur langue. Elles font l'objet d'une évaluation linguistique et leur cas est ensuite transféré aux services de réinstallation. Les cas les plus complexes passent par la gestion de cas avant d'être transférés vers les services de réinstallation. Chaque personne qui arrive en tant que réfugié pris en charge par le gouvernement aura accès aux services du Programme d'aide à la réinstallation. Tous les ressortissants afghans arrivent ici à ce titre. Ils ont été évacués. Ils auront tous accès aux services de réinstallation.

M. Maninder Sidhu: Merci.

Dans votre discours préliminaire, vous avez dit que les entreprises canadiennes avaient fait preuve de bonne foi et s'étaient mobilisées pour faciliter la réinstallation des ressortissants afghans et répondre à leurs nombreux besoins. Vous avez parlé de la générosité des sociétés canadiennes. Quels sont les besoins les plus criants en matière de réinstallation à l'heure actuelle?

Mme Umashanie Reddy: En gros, les entreprises canadiennes ont offert des emplois jusqu'à présent. Bon nombre d'entre elles veulent engager des ressortissants afghans. Nous leur avons aussi demandé de songer à d'autres réfugiés, parce que nous ne voulons pas que les autres pensent qu'il n'y a pas de possibilités ici. Les entreprises sont prêtes à embaucher les réfugiés immédiatement. Elles ont divers postes à pourvoir dans l'ensemble du pays. Les organismes de réinstallation n'ont qu'à communiquer avec leurs clients et à voir leur formation, pour ensuite faire le pont avec les entreprises canadiennes. Plus de 35 entreprises nous ont montré leur appui. C'est incroyable, parce que nous avons pourvu plusieurs postes pour de grandes entreprises.

M. Maninder Sidhu: Merci, madame Reddy.

Monsieur Zahed, je m'adresse maintenant à vous. Je sais que bon nombre de pays offrent de l'aide humanitaire ou de l'aide sur le terrain en Afghanistan. Savez-vous si d'autres pays peuvent aider vos collègues et leur famille à sortir du pays, si nous pouvons conclure une entente?

Le président: Il vous reste 30 secondes.

M. Safiullah Mohammad Zahed: J'ai entendu dire que l'Allemagne avait évacué de nouvelles familles. La Hollande tente de faire sortir des familles également. La décision revient au gouvernement. Ce qu'on nous a dit, c'est que le gouvernement n'avait pas d'autorité sur le Pakistan ou qu'il n'acceptait pas le gouvernement taliban. Il y a d'autres façons de faire, comme de passer par le Qatar, comme l'a fait valoir mon collègue. C'est ce que font les autres pays... Ils entrent en contact avec les Qataris, qui entretiennent de bons liens avec les talibans.

• (1710)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Zahed.

Monsieur Sidhu, vous n'avez plus de temps. Merci.

Nous allons maintenant entendre M. Brunelle-Duceppe, qui dispose de six minutes.

Allez-y.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Je vous remercie, monsieur le président.

Premièrement, je veux remercier MM. Zahed et Sayed du service incroyable qu'ils ont rendu au Canada. Je remercie aussi Mme Reddy du travail qu'elle fait sur le terrain.

J'ai demandé aux témoins du groupe précédent ce qu'ils pensaient de la politique du deux poids, deux mesures que l'on constate actuellement en réponse aux crises humanitaires qui surviennent sur la planète. Je suis d'ailleurs reconnaissant à M. O'Toole d'avoir posé des questions à ce sujet tantôt en rappelant ce qui s'était fait par le passé. Il était très important qu'il le souligne.

Je m'intéresse à ce qui se fait maintenant comparativement à ce qui a été fait lors d'autres crises humanitaires. La réponse d'IRCC à la crise actuelle en Ukraine diffère de sa réponse à la crise en Af-

ghanistan. De la même façon, la réponse d'IRCC à la crise en Afghanistan diffère de sa réponse à la crise survenue en Syrie en 2015. Je rappelle qu'IRCC avait permis que des Syriens fournissent leurs données biométriques à leur arrivée au Canada, ce qui a fait économiser beaucoup de temps aux gens qui voulaient fuir la Syrie. La collecte de ces données a été faite par les agents des services frontaliers, et leur syndicat a d'ailleurs mentionné que ces agents pourraient donner un coup de main pour la crise actuelle en Ukraine.

Y a-t-il une politique du deux poids, deux mesures quant à la crise en Afghanistan par rapport aux autres crises humanitaires sur la planète?

J'aimerais que M. Sayed réponde en premier. Ensuite, je laisserai la parole aux deux autres témoins.

[Traduction]

M. Safiullah Mohammad Zahed: Allez-y, monsieur Sayed.

M. Ahmad Shah Sayed: J'ai posé exactement la même question au gouvernement. J'ai aussi demandé à IRCC si notre sang était différent de celui des Ukrainiens ou si notre vie était différente de la leur. Nous reconnaissons en partie ce que le gouvernement fait pour les Ukrainiens, pour leur sauver la vie. Il est humain. Nous le reconnaissons, mais il ne faudrait pas nous oublier. Nous espérons que le gouvernement ne nous oubliera pas; qu'il n'oubliera pas l'Afghanistan et nos familles. Il ne faut pas oublier la famille des inter-prètes afghans qui ont travaillé à vos côtés lorsque vous avez réalisé votre mission. Il ne faut pas non plus oublier les familles afghanes qui sont recherchées par les talibans. Ils cherchent nos familles; ils vont de porte en porte et s'ils trouvent des preuves de notre travail avec les Forces canadiennes, ils détruisent nos vies. Ils kidnappent nos familles. D'une façon ou d'une autre, ils vont sortir nos familles de nos maisons et nous allons disparaître.

Nous sommes reconnaissants pour ce que fait le gouvernement pour les Ukrainiens, mais nous lui demandons à tout le moins d'aider nos familles. Il en va de même pour les lettres de facilitation qui permettent à nos familles de traverser la frontière. Nous vous demandons d'envoyer les documents de voyage d'aller simple à nos familles afin qu'elles puissent traverser la frontière et aussi de cesser les jeux politiques. C'est très important.

Nous souffrons à cause de la politique. Nos familles en sont les victimes. Nous en avons assez des mauvaises politiques et des mauvais dirigeants.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Je vous remercie, monsieur Sayed.

Sachez que je suis un jeune législateur. Cela ne fait pas longtemps que je suis arrivé au Parlement. Tout ce que vous me dites me touche directement au cœur. Peut-être que je suis encore un peu naïf, mais je crois que c'est possible de faire un copier-coller de ce qui se fait en Ukraine et de ce qui a été fait pour les Syriens pour essayer d'aider nos amis qui, en plus, étaient à nos côtés lors de toute l'intervention en Afghanistan.

Monsieur Zahed, je ne vous ai pas entendu sur cette question. Avez-vous des commentaires à formuler là-dessus?

[Traduction]

M. Safiullah Mohammad Zahed: Nous ne nous comparons jamais avec d'autres pays et nous sommes reconnaissants pour ce que le gouvernement fait pour d'autres pays, comme c'est le cas avec les Ukrainiens. Comme je l'ai dit plus tôt, ma propre famille a été touchée, et est victime de la guerre russe. Mes deux oncles et deux tantes ont été tués. Je partage la douleur des Ukrainiens. Nous remercions le gouvernement pour ce qu'il fait.

La seule chose — et nous avons tous le même discours —, c'est que nous voulons être traités de la même façon que le sont les autres pays. Pourquoi a-t-on mis fin à notre processus dès que celui visant à aider les Ukrainiens a été enclenché? Il n'y a pas de plan de secours. Il n'y a pas de plan B ni rien d'autre pour nous. Depuis le mois de janvier, nos demandes n'ont pas bougé. En quelques semaines, des milliers d'Ukrainiens ont été réinstallés au Canada selon des exigences minimales. Nous en sommes reconnaissants, mais en même temps, il ne faudrait pas oublier l'Afghanistan.

Pendant deux ou trois semaines, nous avons rencontré les médias; nous avons fait des grèves de la faim, mais cela n'a pas fonctionné. Rien n'a bougé du côté d'IRCC. Nous nous attendions à ce que les représentants du ministère nous montrent qu'ils faisaient quelque chose, d'une manière ou d'une autre, mais ils ont plutôt mis à jour leur site Web et rendent de plus en plus difficile le parrainage de nos familles.

Ce matin, sur le site Web, j'ai lu que les interprètes devraient payer leurs dépenses lorsqu'ils arrivent ici ou pour leurs déplacements, ce qui n'a jamais été gratuit. Nous comprenons cela. Ils peuvent obtenir un prêt.

• (1715)

Le président: Je suis désolé de vous interrompre, monsieur Zahed. Je suis désolé, monsieur Brunelle-Duceppe, mais votre temps de parole est écoulé.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Je suis désolé, madame Reddy. Je vous donnerai l'occasion d'intervenir plus tard.

[Traduction]

Le président: Madame Kwan, vous disposez de six minutes. Allez-y.

Mme Jenny Kwan: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens à remercier les témoins pour leurs déclarations et, de façon particulière, remercier les anciens interprètes afghans pour leur service.

Comme je l'ai dit au groupe de témoins précédent, vous faites partie de l'armée canadienne. Cela ne fait aucun doute et à cette étape-ci, le gouvernement canadien doit faire ce qui est bon pour vous et vos familles: les ramener au Canada rapidement.

À ce sujet, certaines personnes sont coincées depuis plus de six mois. Les demandes de plus de 300 familles n'ont pas été traitées de manière appropriée. Parmi celles-ci, 35 % ont obtenu un numéro de dossier, mais ne sont toujours pas ici. Aucune personne n'est arrivée au pays, et 65 % des personnes n'ont pas encore obtenu de numéro G.

En ce qui a trait au traitement différentiel, le gouvernement canadien a transmis aux ressortissants ukrainiens ce qu'on appelle un document de voyage d'aller simple.

Si les membres de votre famille et d'autres comme eux obtenaient un tel document du gouvernement canadien, est-ce qu'ils pourraient l'utiliser pour se déplacer vers un pays tiers pour ensuite prendre un avion vers le Canada en toute sécurité?

M. Ahmad Shah Sayed: Oui. Si le gouvernement, IRCC et les hauts-commissariats du Canada émettaient un document de voyage d'aller simple et une lettre de facilitation pour aider les membres de notre famille, ce serait possible. C'est exactement ce qu'il a fait avec le programme humanitaire et pour les membres de la nation afghane qu'il ramène au pays à l'heure actuelle. Certaines personnes arrivent à sortir de l'Afghanistan avec le document de voyage d'aller simple.

Il fonctionne comme un visa temporaire. Si les membres de notre famille ont ce document, ils peuvent quitter l'aéroport et traverser la frontière ou embarquer dans un avion vers un autre pays.

Mme Jenny Kwan: Merci.

Monsieur Zahed, étant donné les retards dans le traitement des demandes par le gouvernement canadien, certaines personnes sont prises en Afghanistan et doivent se cacher de maison en maison, et de rue en rue. Elles doivent fuir. Leur vie est menacée. L'un de vos frères est porté disparu. D'autres familles ont aussi perdu leurs proches.

Est-ce vous croyez que plus le gouvernement canadien retardera le processus, plus il y aura de pertes? Quelle est l'ampleur du risque pour ces personnes?

M. Safiullah Mohammad Zahed: Le risque est énorme; il est inimaginable. C'est ce que nous disons. IRCC nous garde occupés avec des formulaires et toutes sortes de mesures de présélection. Nous ne sommes pas contre les vérifications, mais nous n'avons pas de temps. Plus IRCC prend du temps pour traiter nos demandes, plus les talibans se rapprochent de nos familles. Avec leurs renseignements et leurs sources, ils réussiront à trouver nos familles. Dans l'intervalle, elles...

Dans ma famille, 15 personnes vivent dans une même pièce par manque d'argent. Je ne peux leur en envoyer à partir d'ici. Je n'en ai pas assez. Le gouvernement demande des formulaires. Les gens devront retourner dans leur maison à un moment ou à un autre s'ils n'ont plus un sou; ce sera alors très facile pour les talibans de les attraper. Ils se trouvent sur une liste. J'ai dit plus tôt que mon père avait été tué par les talibans en 2013. J'ai dû déplacer ma famille à partir de ce moment-là, mais jamais autant que maintenant. Avant, le gouvernement et les forces nationales étaient partout au pays, mais à l'heure actuelle, il n'y a rien.

Donc oui, nous croyons qu'IRCC perd du temps. Il nous garde occupés à remplir toutes sortes de formulaires, ce qui donne plus de temps aux talibans pour trouver nos familles.

• (1720)

Mme Jenny Kwan: Nous avons parlé de lever les exigences relatives aux documents parce qu'il est impossible pour ces gens de les produire. Je pense surtout aux familles qui craignent de se faire prendre par les talibans et d'être punies, alors elles brûlent leurs documents. Est-ce que vous demandez au gouvernement canadien de lever les exigences en matière de documentation? Est-ce que les membres de votre famille qui appuient l'armée canadienne et ses missions à l'étranger peuvent confirmer l'identité des autres membres de la famille? Est-ce que cela devrait suffire au gouvernement pour accepter les demandes, étant donné les vérifications de sécurité de haut niveau qui ont déjà été faites? Lorsque les membres de votre famille seront en sécurité ici en sol canadien, nous pourrions passer par le processus papier.

Allez-y, monsieur Sayed; nous entendrons ensuite M. Zahed.

M. Ahmad Shah Sayed: Oui. Nous avons tous les documents et les vérifications du ministère de la Défense nationale. J'ai parlé avec ses représentants et j'ai eu quelques rencontres avec eux. Ils ont transmis tous les documents à IRCC. Si IRCC, le gouvernement et le ministère des Affaires étrangères trouvent des excuses au sujet de la documentation, nous leur demandons de ne pas amener nos familles directement au Canada, mais de les envoyer dans un pays tiers. Envoyez-les dans un endroit sécuritaire. À tout le moins, envoyez-les quelque part où elles ne seront pas tuées par les talibans. Ensuite, vous pourrez lancer le processus.

Tous ces documents et ces vérifications, tous les problèmes de sécurité et autres qu'ils inventent, les renseignements insensés qu'ils nous envoient, nous font perdre notre temps. C'est un jeu politique. Ils tentent de s'attribuer le mérite en misant sur nos familles. Nous sommes fatigués de cette politique. Nous sommes tannés des renseignements et formulaires supplémentaires qui sont exigés. Ils auraient pu envoyer les formulaires il y a six mois. Ils les envoient maintenant, et nous devons attendre encore trois mois.

Le président: Merci beaucoup, madame Kwan. Vous n'avez plus de temps.

Nous allons passer à la deuxième série de questions. Sans plus attendre, je vais céder la parole à ma députée, l'honorable Mme Findlay, qui disposera de 150 secondes... deux minutes et demie.

Allez-y.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay (Surrey-Sud—White Rock, PCC): Merci, monsieur le président.

Je ne prendrai pas trop de temps, sauf pour dire que je suis honorée d'entendre votre témoignage aujourd'hui et que je vous remercie d'être ici, et de servir notre nation.

Monsieur Zahed, vous avez demandé au gouvernement de ne pas vous abandonner, puisque vous aviez participé aux missions canadiennes. Vous avez aussi dit que vous vous attendiez à ce que le gouvernement soit fidèle, honnête et respectueux, et je suis tout à fait d'accord avec vous.

J'ajouterais aussi le mot « réaliste ». Lorsque j'entends votre témoignage et celui de M. Sayed, j'en conclus que c'est ce qui manque ici. Comme vous l'avez dit, il doit y avoir d'autres raisons politiques ou des raisons que la population canadienne ne connaît pas et qui justifient les retards et l'ampleur du processus.

Monsieur Zahed, je crois que vous avez parlé de documents de 33 pages, et de 16 pages supplémentaires. Vous n'avez pas parlé à vos proches depuis six semaines, mais on vous donne 30 jours pour produire des documents. Est-ce que les membres de votre famille ont accès à un ordinateur, à Internet et à un téléphone cellulaire? À quel point est-il réaliste de leur demander de remplir les papiers et de les transmettre?

M. Safiullah Mohammad Zahed: Pour l'instant, je n'ai aucune idée de l'endroit où ils se trouvent. Au moment de la demande initiale, j'ai dû prendre des dispositions pour qu'ils se rendent dans un café et utilisent ensuite un accès public à Internet. À l'époque, les talibans n'étaient pas aussi intégrés dans la société qu'aujourd'hui. Maintenant, la plupart des magasins, des cafés et tout le reste sont contrôlés par eux, alors je ne peux pas penser à une façon de joindre mon frère, ma mère ou qui que ce soit. C'est surtout mon frère qui m'aide à remplir ces formulaires. Je dois trouver des moyens de les interroger quand ils m'appellent. Puis je dois remplir les formulaires ici, car nous avons déjà rempli certains formulaires pour avoir le droit de les représenter et de les aider à remplir leurs formulaires.

• (1725)

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Vous entendez-vous avec moi pour dire qu'il est presque impossible pour les membres de votre famille, qui sont éloignés de vous, d'avoir accès à ce dont ils auraient besoin pour faire tout cela eux-mêmes?

M. Safiullah Mohammad Zahed: Tout à fait. Je suis parfaitement d'accord avec vous.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Merci.

Monsieur Sayed...

Le président: Merci beaucoup, madame Findlay. Votre temps de parole est écoulé.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Ce temps de parole n'est pas très long.

Le président: J'en suis vraiment désolé.

L'hon. Kerry-Lynne Findlay: Merci.

Le président: Nous allons maintenant donner la parole à Salma Zahid pendant deux minutes et demie.

Veillez intervenir, madame.

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur participation. Je sais qu'il n'est pas facile de parler de tous les problèmes que vous rencontrez.

J'ai très peu de temps, mais j'adresse ma première question à Mme Reddy.

Madame Reddy, comme de plus en plus de ressortissants afghans arrivent au Canada, que diriez-vous de la façon dont ils s'installent dans leur nouvelle vie au Canada? Les femmes ou les jeunes ont-ils des besoins particuliers, ou avez-vous constaté quelque chose de particulier?

Mme Umashanie Reddy: Oui. Essentiellement, la question de l'évaluation linguistique est problématique pour certaines de ces personnes.

Cela dit, je dois admettre que bon nombre d'entre eux sont très instruits. Je trouve que certains des emplois qui leur sont proposés ne leur conviennent pas, parce que leur éducation est de loin supérieure à ce que ces postes exigent.

En ce qui concerne les enfants et les jeunes, un grand nombre d'entre eux parlent l'anglais, mais certains d'entre eux parlent bien sûr le dari ou le pachto à la maison. À cet égard, nous bénéficions effectivement d'un soutien scolaire, en ce sens que les écoles offrent un système de soutien linguistique multiculturel pour les enfants. Il y a également des organisations pour les jeunes qui les appuient. Dans les écoles, il y a des travailleurs de l'établissement qui sont eux-mêmes des immigrants ou des réfugiés, et ils restent avec les familles et les enfants afin de s'assurer qu'ils sont bien installés et intégrés dans le système scolaire, du point de vue de l'intégration culturelle et sociale.

Pour ce qui est des femmes, nous constatons qu'elles sont très instruites et qu'elles veulent retourner à l'école. Elles veulent continuer d'étudier ici, surtout en ce qui concerne les étudiantes en robotique. Elles sont extrêmement brillantes, et nous constatons que de nombreuses écoles privées parrainent un grand nombre de jeunes filles qui arrivent avec des compétences particulières.

En ce qui concerne le soutien, je pense que les enfants sont très bien pris en charge, car nous offrons un programme d'apprentissage de l'anglais et de soutien. Nous offrons un programme d'anglais langue seconde. Ils passent leur examen d'évaluation, puis nous les envoyons suivre des cours de langue, au besoin. En ce qui concerne les ressources, elles sont entièrement élaborées pour chaque étape de leur parcours d'établissement et d'intégration, et nous veillons à ce que ces ressources soient mises à leur disposition, en particulier pendant la première année.

Merci beaucoup.

Mme Salma Zahid: Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup.

Mme Salma Zahid: D'accord.

Merci.

Le président: Je vais maintenant donner la parole à M. Brunelle-Duceppe pendant 75 secondes.

La parole est à vous, monsieur.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Je vous remercie, monsieur le président.

Madame Reddy, nous devons rédiger un rapport et formuler des recommandations. Dans ce contexte, pensez-vous que le Canada devrait mettre en place un mécanisme d'urgence, surtout à IRCC, pour répondre aux crises humanitaires et intervenir rapidement?

Ce mécanisme n'existe pas encore, et je pense que cela nous permettrait d'aider les réfugiés de partout dans le monde lors d'une crise comme celle qui se déroule en Afghanistan.

[Traduction]

Le président: Madame Reddy, vous avez la parole.

Mme Umashanie Reddy: J'approuve tout à fait cette idée.

Lorsque la situation en Afghanistan s'est développée en août, nous avons créé un compte de courriel générique sur le terrain, pour les fournisseurs de services d'établissement et d'autres services de

l'ensemble du pays. Nous avons reçu 2 500 courriels de la part de ressortissants afghans qui avaient trouvé le lien vers notre site Web sur la page d'IRCC et qui nous envoyaient des messages. IRCC a créé un compte correspondant, et nous avons transmis ces courriels à son personnel. Ce compte n'est plus opérationnel, mais les Afghans continuent de nous envoyer des courriels.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Brunelle-Duceppe.

• (1730)

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Monsieur le président, si vous me le permettez, j'aimerais remercier tous les témoins.

Chers témoins, vous avez été sensationnels. Sachez que nous sommes de tout coeur avec vous.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Brunelle-Duceppe.

Nous allons maintenant céder la parole à Mme Kwan pendant 90 secondes.

Veuillez intervenir, madame.

Mme Jenny Kwan: Ma question est destinée à M. Sayed.

Vous avez mentionné qu'IRCC vous demande maintenant de remplir 16 pages de formulaire supplémentaires.

Cette demande est-elle arrivée après votre deuxième grève de la faim à Ottawa?

M. Ahmad Shah Sayed: Oui.

Tous les documents demandés et tous les courriels envoyés ne cesseront pas une fois que nous aurons mis fin aux grèves de la faim. Je veux faire savoir au gouvernement que nous ne nous arrêterons pas. Ce n'était pas notre première grève de la faim, et ce ne sera pas la dernière.

M. Safiullah Mohammad Zahed: Oui.

M. Ahmad Shah Sayed: S'il n'y a pas de réponse et s'ils ne font pas venir nos familles, j'organiserai bientôt une autre grève de la faim plus importante, et nous continuerons jusqu'à ce que quelqu'un communique avec nous et trouve une solution pour aider nos familles.

Mme Jenny Kwan: Merci.

Monsieur Zahed, pourquoi pensez-vous que cela se produit? Pensez-vous que c'est en fait une façon pour le gouvernement de répondre de façon plaisante à votre grève de la faim? Il est bizarre qu'ils vous demandent de remplir des formulaires supplémentaires après six mois.

M. Safiullah Mohammad Zahed: C'est ce que nous pensons lorsque nous nous réunissons avec IRCC chaque lundi. Dès que nous avons commencé à parler, nous avons été forcés de leur donner... non pas un avertissement, mais nous avons dû leur faire savoir que leurs agents ne font pas leur travail correctement. C'est la raison pour laquelle ils n'arrivent pas à assurer un suivi de nos dossiers et la raison pour laquelle nous avons décidé d'organiser une grève de la faim. Nous avons commencé à parler de la situation, et le jour suivant, nous avons reçu ces courriels. Tout le monde a reçu six ou sept courriels.

Le président: Merci, madame Kwan.

Une minute et demie s'est écoulée.

Je vous suis tous reconnaissant du temps que vous avez passé avec nous.

Je vous remercie au nom des membres du Comité, même ceux qui n'ont pas été en mesure d'intervenir.

Madame Reddy, au nom des députés, je tiens à vous remercier, vous et la Calgary Catholic Immigration Society, de tous les efforts humanitaires que vous déployez.

Messieurs Sayed et Zahed, je vous remercie des services que vous avez rendus au Canada. Les députés ont bien entendu vos préoccupations.

M. Ahmad Shah Sayed: Merci, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie d'avoir accepté de comparaître devant nous, et je vous présente mes meilleurs voeux.

Aujourd'hui, je porte des vêtements verts parce que, ce soir, j'assisterai à une fête pour l'iftar qui est tenu pendant le ramadan, et je prierai pour vous et vos familles en cette occasion.

M. Ahmad Shah Sayed: Merci, monsieur le président.

M. Safiullah Mohammad Zahed: Merci, monsieur le président.

Je vous remercie tous de nous avoir écoutés et de nous avoir donné le temps de vous exposer nos problèmes pendant la réunion.

Merci beaucoup.

Je vous en suis vraiment reconnaissant.

Mme Umashanie Reddy: Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup. Je vous présente mes meilleurs voeux.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>